

LE DEVOIR

VOL. LXXXIX - N° 108

MONTREAL, LES SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17 MAI 1998

6 CAHIERS - 1,95\$ + TAXES = 2,25\$

ÉCONOMIE

Cancom entend se retirer de TQS,
page C 1

LE MONDE

La droite française se serre les coudes,
page A 9

LIVRES

Le Londres de William Boyd,
page D 1

ARTS

Le Carrefour international de théâtre s'ouvre à Québec,
page B 1

PERSPECTIVES

Bouchard chez l'oncle Sam

Le premier ministre Lucien Bouchard s'en va demain chez l'oncle Sam, accompagné d'une délégation de gens d'affaires pour faire la promotion du Québec, en particulier de Montréal. Il sera question d'image. Il sera question de réseaux d'affaires. Il sera question aussi de politique.

Il n'est nullement exagéré de dire que l'image du Québec, et de Montréal en particulier, a souffert aux États-Unis ces dernières années. Les lettres de l'écrivain Mordecai Richler dans le *New Yorker*. Les campagnes des Cris contre la Baie-James. Les reportages tendancieux sur la police de la langue.

Tout le monde sait ces choses. On peut les banaliser. Surtout qu'il est vrai que les gens importants sont mieux informés. Au département d'État, on connaît mieux la réalité du Québec. On comprend la portée réelle de la loi 101. Les dirigeants de grandes entreprises dont les filiales œuvrent au Québec le savent.

Mais l'image compte. L'image que certains d'entre nous fabriquent à des fins politiques. Montréal aurait dû, normalement, suivant tous les critères objectifs, paraître au dernier palmarès de la revue *Fortune* des villes où il fait bon vivre, investir et s'établir. Mais le nom de la métropole fut retiré de la liste. On venait d'entendre ou de lire des Montréalais dire que les droits de la personne ne sont pas respectés au Québec.

Pourtant, il y a, à Los Angeles, un comité qui prépare une déclaration des droits des habitants de la mégapole américaine. L'un des auteurs, professeur à l'université Southern California, Eric Schockman, a trouvé un modèle pour rédiger le sien: la Charte québécoise des droits et libertés de la personne.

Lundi, lorsque M. Bouchard sera à Boston (il ira aussi à Atlanta, à Chicago et à Philadelphie), le président du Parti Égalité, Keith Henderson, et d'autres de son genre organiseront une contre-conférence de presse pour «dire la vérité aux Américains». Ils iront encore proférer des mensonges. Ces gens-là ne se rendent pas compte qu'ils se nuisent à eux-mêmes. M. Bouchard fera mieux de les ignorer.

Par contre, sur le long terme, le Québec a du chemin à faire, non pas pour se défendre, mais pour se faire connaître tel qu'il est.

Le Québec doit aussi contrer la propagande fédérale, qui s'est intensifiée depuis le référendum de 1995, et selon laquelle le Canada forme une grande nation, multiculturelle et unie. Les fédéraux sont omniprésents dès qu'un Québécois prend la parole aux États-Unis. Si c'est un souverainiste, ils refusent parfois de financer son déplacement. Les grandes associations d'études canadiennes sont noyautées. Ottawa voudrait que Québec rappelle son unique représentant en poste à Washington.

Cette vision est pourtant dépassée. Dans le monde d'aujourd'hui, les États sous-nationaux jouent un rôle de plus en plus important dans les relations internationales, en particulier sur le plan commercial. En fait, de plus en plus, ce ne sont plus les pays qui transigent, ce sont les régions. Une région d'un pays transige avec une région d'un autre pays. Les villes deviennent des pôles économiques et les relations doivent s'établir entre elles.

Le Québec, et Montréal en particulier, fait partie de la région économique du Nord-Est américain. L'ensemble de la région, qui comprend les Maritimes, le Québec et la Nouvelle-Angleterre, est en déclin économique depuis longtemps. Une manière de s'en tirer, ensemble, c'est que les entreprises du Québec et celles du Vermont, du Massachusetts et du New Hampshire, forment des réseaux, des partenariats et que fort de ces liens prospectent ensemble les marchés en expansion du Texas ou de Californie. Déjà, ça se fait. IBM de Bromont vend des pièces à une entreprise du Vermont, qui les ajoute à ses produits avant de les expédier à Austin ou à San Francisco.

M. Bouchard ne veut pas parler de politique. Le malheur, c'est que ce sera inévitable. À Chicago, une fois son laïus terminé sur les échanges commerciaux et le bonheur de vivre à Montréal, un investisseur se lèvera et demandera: «By the way... le référendum...» Aussi bien s'y préparer. Mais cette idée d'éluder la question politique, elle vient des profondeurs. Ce n'est pas d'hier que le Québec entretient avec les États-Unis une relation de ti-cul à côté d'un géant de qui il ne faut rien attendre. La manière dont Jacques Parizeau, avec son grand jeu, croyait pouvoir obtenir la reconnaissance de l'indépendance du Québec par Washington en usant du poids de la France vient de cette illusion. Québec doit se débarrasser de ce complexe. Il doit aussi enfin se donner une politique américaine conforme au sentiment, d'ailleurs, des Québécois, qui se sentent plus Nord-Américains que Canadiens. Et accepter de transiger politiquement visière levée avec notre principal partenaire.

MÉTÉO

Montréal
Ensoleillé. Chaud.
Max: 28 Min: 12

Québec
Ensoleillé.
Max: 22 Min: 11

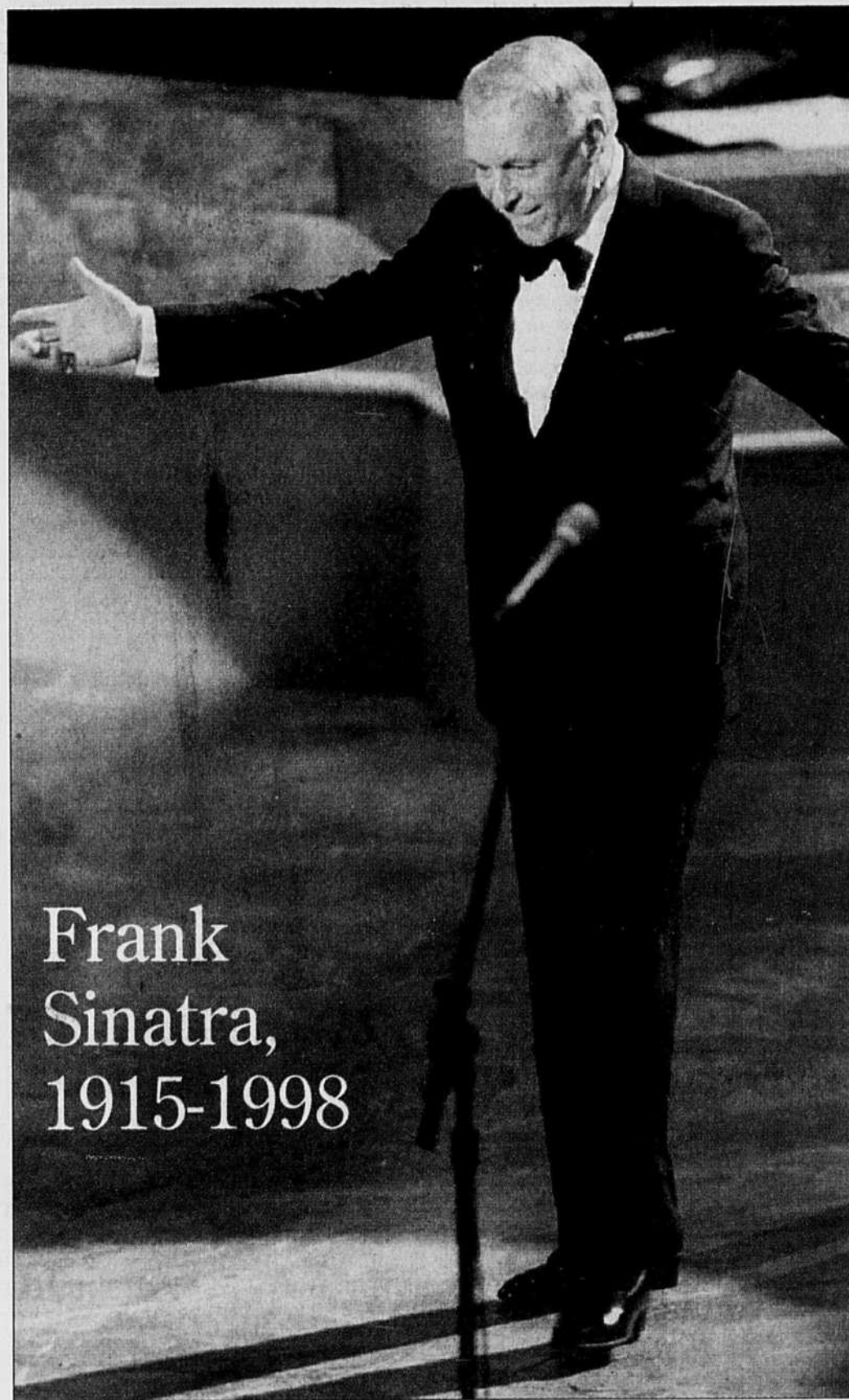
Détails, page C 9

INDEX

Agenda B 9 Livres D 1
Annonces C 10 Le monde A 9
Les Arts B 1 Les sports C 12
Avis publics C 2 Montréal A 3
Économie C 1 Mots croisés C 9
Editorial A 10 Politique A 7

www.ledevoir.com

Le prince des crooners n'est plus



Frank Sinatra,
1915-1998

REUTER

L'ULTIME performance de Frank Sinatra en novembre 1995, célébrant ses 80 ans de la seule façon possible: sur la scène du Shrine Auditorium de Los Angeles, chic et intraitable, entouré des siens et de pairs admiratifs, dont Bob Dylan et son digne successeur au trône du New Jersey, le rockeur Bruce Springsteen.

À sa manière

Hier, Frank ne se sera pas éveillé dans la «city that doesn't sleep». Le cœur du fils d'immigré italien l'a finalement lâché, à 82 ans et cinq mois. L'histoire ne dit pas si les millions d'ampoules de Las Vegas ont vacillé sous le choc à 22h50 précises jeudi soir, mais le fait est là, énorme, à la fois attendu et insupportable: Francis Albert Sinatra est mort, et le siècle est officiellement fini. Son siècle.

SYLVAIN CORMIER

Là-haut, ils sablent le champagne. Le Rat Pack est à nouveau réuni. Dans le grand casino du ciel, Dean Martin et Sammy Davis Jr. trouvaient les nuits bien longues sans leur pote. Comment dire? Le martini extra dry céleste manquait un peu de goût. Ils avaient beau se rappeler en rigolant comment ils avaient rendu le réalisateur Lewis Milestone furieux avec leurs bêtises pendant le tournage d'*Ocean's Eleven*, film-prétexte de 1960 qui rassemblait la bande à l'écran, ce n'était pas pareil sans le *Chairman Of*

The Board. Depuis hier, enfin, ils peuvent rééditer *The Summit*, le show improvisé que le trio, avec ou sans les acolytes secondaires Joey Bishop, Peter Lawford et Shirley MacLaine, livrait pour passer le temps au Sands de Vegas. Frank arrivait, le paradis n'a qu'à bien se tenir.

Pendant qu'ils festoient, en bas, l'Amérique, le monde pleurent l'homme aux mille surnoms ronflants, d'O! *Blue Eyes* à *The Voice*, le «*A-number one, top of the list, king of the hill*» de la chanson *New York, New York*. A Cannes, le réalisateur et président du jury Martin Scorsese a

VOIR PAGE A 12: SINATRA

Suharto s'accroche

Les ressortissants étrangers sont rappelés; le G8 se préoccupe de la crise en Indonésie et souhaite des réformes

D'APRÈS REUTER, CANADIAN PRESS, L'AGENCE FRANCE-PRESSE ET LIBÉRATION

De Washington à Canberra, gouvernements et multinationales ont exhorté hier leurs ressortissants à quitter l'Indonésie, le quatrième pays le plus peuplé du monde, en proie aux troubles les plus violents depuis trente ans.

Tenant de désamorcer la crise, le président Suharto, rentré en catastrophe d'une visite officielle au Caire, a annoncé une baisse des prix de l'essence dès hier soir.

À Jakarta, où les émeutes ont fait plus de 200 morts au cours des quatre derniers jours, un calme précaire régnait après que les militaires se furent déployés en nombre dans les rues de la capitale.

La communauté étrangère s'est bouclée à double tour chez elle ou s'est réfugiée dans les grands hôtels de la capitale et de Surabaya, deuxième ville du pays.

Des témoins ont rapporté que plusieurs maisons avaient été pillées et qu'un grand centre commercial avait été incendié dans les quartiers cossus de la capitale, dans l'ouest de la ville.

À Birmingham, en Angleterre, où il se trouve pour le sommet du G8, le premier ministre Jean Chrétien a souligné hier que l'ambassade du Canada à Jakarta «a été en contact avec environ 2000 Canadiens [vivant] là-bas et [que] nous avons dressé des plans pour les évacuer si cela est nécessaire». On croit généralement qu'il y a présentement 3000 Canadiens en sol indonésien, dont 2100 seraient enregistrés auprès de l'ambassade. M. Chrétien a ajouté que le personnel de l'ambassade avait avisé ceux et celles dont la présence n'est pas requise de rentrer chez eux, «mais il n'y a pas aujourd'hui [hier] de projet» visant à les rapatrier tout de suite.

Le ministre des Affaires étrangères Lloyd Axworthy, dans une déclaration émise hier par son bureau d'Ottawa, a invité ses concitoyens à différer tout voyage en Indonésie; il a aussi recommandé aux Canadiens résidant à Jakarta, Java et Sumatra de «sortir du pays par les moyens les plus sécuritaires et le plus tôt possible». L'ambassade canadienne

VOIR PAGE A 12: SUHARTO

L'éditorial de Guy Taillefer, page A 10

Infogrames s'installera à Montréal

Le géant du multimédia investira entre cinq et six millions

Le p.d.g d'Infogrames Entertainment, Bruno Bonnell, a annoncé hier la venue de son entreprise à Montréal. L'entreprise investira de cinq à six millions dès l'automne. Infogrames-Québec comptera une vingtaine d'employés et devrait doubler ce chiffre dès l'année suivante. De passage en coup de vent au MIM, M. Bonnell a précisé que les discussions se concluront au cours de l'été, et l'on devrait pendre la crémaillère et installer les meubles quelque part à l'automne dans la grande région montréalaise, sans faire appel à aucune subvention à l'implantation. Dans un premier temps, Infogrames-Québec emploiera une vingtaine de personnes, dont la moitié viendront de France. L'entreprise sera gérée ici, en direction autonome.

Nos informations, page A 2

À mardi!

Lundi, fête de la Reine et de Dollard, *Le Devoir* ne sera pas publié. Les lecteurs retrouveront leur quotidien le mardi 19 mai. Bon congé!

L'Amérique en Cannes

ODILE TREMBLAY
ENVOYÉE DU DEVOIR À CANNES

Le chapiteau du pavillon américain lance à pleins haut-parleurs des tubes du crooner Frank Sinatra dont on célèbre ici la mort «à chaud» avec communiqués officiels et personnalités d'Hollywood découvrant tout à coup le bien immense qu'elles pensent du disparu. «Il restera dans nos mémoires comme le héros doré d'Hollywood», faisait parvenir Gilles Jacob, le manitou de la sélection officielle, tandis que Martin Scorsese, le président du jury, se souvenait de ses grandes interprétations d'acteur dans des films comme *From Here To Eternity* ou *The Man With The Golden Arm*.

Chaque année ou presque, Cannes a son mort et le bruit qui entoure sa disparition se confond avec le brouhaha gé-

néral, la ruée vers la cohue des projections, la poursuite des vedettes par les photographes et les réceptions d'un faste inouï, comme celle de jeudi soir en l'honneur de Patrice Chéreau au Domaine Mougins, dont la splendeur laissait baba. L'an dernier, le décès de Marco Ferreri, dont *La Grande Bouffe* avait, à l'époque, fait tant scandale sur la Croisette, était lui aussi digéré par la machine emballée d'un festival au galop qui se retourne un seul moment pour voir tomber un de ses cavaliers. Au suivant!

Terry Gilliam, le baroque cinéaste américain, déclarait hier avec à-propos que Sinatra, si familier de Las Vegas, aurait dû être avec nous pour ce lancement cannois de *Fear And Loathing In Las Vegas*, dernier-né du réalisateur de *Brazil* et de *Twelve Monkeys*.

Lors des conférences de presse cannoises, on le

VOIR PAGE A 12: L'AMÉRIQUE



REUTER

Les acteurs Benicio del Toro et Johnny Depp, vedettes de *Fear And Loathing In Las Vegas*, un film froidement accueilli par la critique à Cannes.

• LES ACTUALITÉS •

MULTIMÉDIA

Laval prend possession du Cosmodôme

LE DEVOIR

Plus d'un an après l'annonce du plan de relance du Cosmodôme de Laval, les conseillers municipaux ont été convoqués hier en assemblée spéciale pour adopter le transfert de la licence d'exploitation, des équipements et de la bâtisse du musée de l'espace. Mais les conseillers de l'opposition, frustrés de n'avoir pas eu le temps d'étudier les documents de la transaction, ont quitté la séance en signe de protestation.

«Après plus de 435 jours de retard, le maire Gilles Vaillancourt prête l'urgence de la situation pour convoquer à 24 heures d'avis une assemblée spéciale du conseil municipal de Laval, dénoncent les conseillers de l'ELAN dans un communiqué. Aucun document n'a été disponible ou expédié aux conseillers de l'opposition afin d'étudier les nombreuses recommandations du comité exécutif.»

Les conseillers de l'opposition remettent en question la volonté de l'administration de gérer le dossier du Cosmodôme avec transparence. Après s'être vu refuser de reporter l'assemblée à une date ultérieure pour prendre le temps d'étudier tous les documents, les trois conseillers ont quitté la séance. *«Par conscience professionnelle, j'estime*

normal de lire en détail ces documents juridiques. Je serais très mal à l'aise de voter sans avoir la documentation [ni] demandé des avis extérieurs», a déclaré le conseiller Michel Poirier.

Comme la Maison des arts, la Place des aînés et le parc de la rivière des Mille-Iles, c'est un organisme extérieur — dans ce cas-ci, un organisme sans but lucratif — qui sera chargé de la gestion des équipements du Cosmodôme. Le musée aura également un nouveau président en la personne de Claude Legault, qui préside depuis 1980 la Régie des rentes du Québec et qui est également vice-président du conseil d'administration de la Caisse de dépôt et placement du Québec. Les membres du conseil d'administration ont aussi été confirmés dans leur poste.

L'assemblée spéciale a été l'occasion de signer, avec le ministère d'État à la métropole, l'entente de 2,5 millions, conformément à la condition pour la Ville d'attirer les investissements de l'entreprise privée. Selon le communiqué transmis par l'administration Vaillancourt, plus de neuf millions — dont deux qui viennent des coffres de la Ville — ont été recueillis pour sauver le Cosmodôme.

Le p.-d.g d'Infogrames Entertainment, Bruno Bonnell, annonce au MIM un investissement de cinq à six millions dès l'automne. Infogrames-Québec comptera une vingtaine d'employés et devrait doubler ce chiffre dès l'année suivante.

MICHEL BÉLAIR
LE DEVOIR

De passage en coup de vent au M.I.M., entre Los Angeles et Lyon, Bruno Bonnell en a profité hier pour annoncer de façon ferme la venue de son entreprise à Montréal. Les discussions se concluront au cours de l'été, et l'on devrait pendre la crémaillère et installer les meubles quelque part à l'automne dans la grande région montréalaise, sans faire appel à aucune subvention à l'implantation.

Dans un premier temps, Infogrames-Québec emploiera une vingtaine de personnes, dont la moitié viendront de France. L'entreprise sera gérée ici, en direction autonome, et comptera, comme tous les bureaux importants d'Infogrames, un gérant de la production et un gérant du marketing. *«Nous estimons que cinq millions — ce qui n'inclut pas les projets que nous supporterons —, c'est suffisant pour démarrer, d'expliquer Bruno Bonnell. Si tout va bien, le nombre d'employés devrait doubler dès la deuxième année.»* L'entreprise, dont le siège social est toujours basé à Lyon, compte arriver ici avec ses 250 titres existants et s'occuper aussi de distribution.

Infogrames a connu, et connaît encore, des succès hors du commun dans l'industrie du jeu multimédia.

Le géant Infogrames s'en vient

Elle publie des produits pour tous les types de plateforme, du cédérom à la console Nintendo en passant par les PlayStation de Sony. *«C'est un marché global de 18 milliards de dollars américains annuellement, reprend le p.-d.g. d'Infogrames. Par rapport aux entrées totales en salle de cinéma [16 milliards] et au marché de la vidéo maison [13 milliards], il faut avouer que nous sommes en fort bonne position.»*

A l'échelle mondiale, les Américains contrôlent 40 % de ce marché, les Européens 35 % et les Japonais 25 %. Infogrames est considéré comme le géant européen du secteur grâce à ses acquisitions en Grande-Bretagne (Ocean) et ses alliances avec des Japonais et des géants mondiaux de la taille de Philips; la société affiche un chiffre d'affaires de un milliard trois cents millions de francs et compte environ 500 employés. A l'intérieur de l'ensemble européen, les Français, les Britanniques et les Allemands contrôlent chacun 25 % du marché et les autres pays européens, le 25 % qui reste.

Porte ouverte aux créateurs

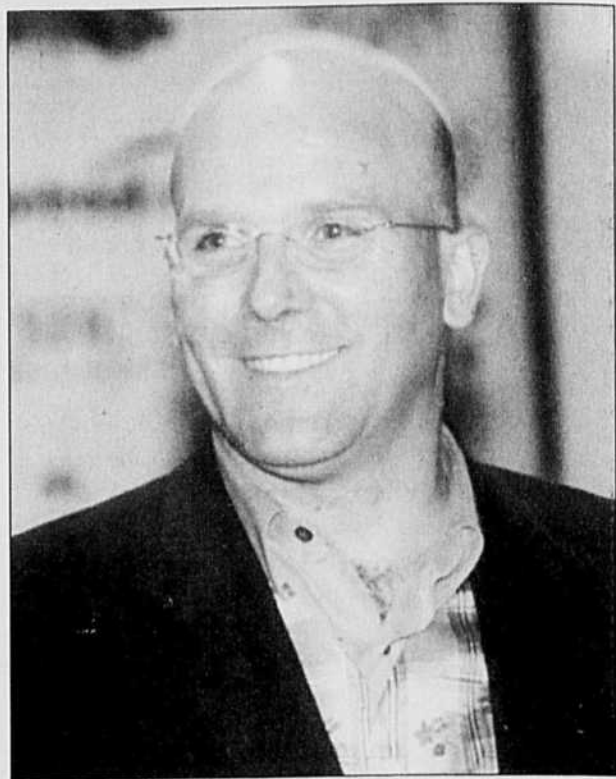
Mais ce qu'il y a de fort intéressant dans le discours de Bruno Bonnell, c'est qu'il s'installe ici en lançant un appel aux créateurs locaux.

«Nous n'avons pas une philosophie de management à l'américaine, raconte-t-il. Nous fonctionnons plutôt à par-

tir d'une logique de partenariat. Nous pensons que les créateurs sont là pour créer, les ingénieurs pour développer et les managers pour manager. C'est pourquoi nous fonctionnons beaucoup à contrat avec des petites firmes locales plutôt que de tout faire à l'intérieur de la boîte: le talent ne se fonctionnarise pas. L'expérience et le temps nous ont déjà amplement démontré qu'il faut faire confiance aux groupes de créateurs en place lorsque nous nous implantons dans un milieu. Nous gérons de façon souple chacun de nos bureaux en nous appuyant sur les idées, les talents et les projets locaux. Et c'est exactement ce que nous comptons faire au Québec.»

Mais il ne faut pas se cacher que, si Infogrames a choisi Montréal, c'est parce qu'elle ouvre une porte sur les États-Unis. *«C'est ce que tout le monde me dit, alors Infogrames s'installe pour en faire la preuve», dit Bruno Bonnell. Il faut préciser que la firme française, qui compte*

quelques dizaines de bureaux un peu partout dans le monde, a préparé la table. Elle vient d'acheter de la Warner les droits d'utilisation de tous les personnages de l'écurie Looney Tunes. Les Américains n'ont qu'à bien se tenir. Infogrames s'en vient avec Astérix, évidemment, mais Bugs Bunny, Sylvester et le Road Runner (*Coyotus stupidus*) seront aussi de la partie.



Bruno Bonnell

YVES PROVENCHER

EN BREF

Statistique Québec verra le jour

Québec (PC) — Le président du Conseil du Trésor, Jacques Léonard, a déposé hier un projet de loi prévoyant la création de Statistique Québec, qui permettra de concentrer dans un

même organisme toute la production et la diffusion de données statistiques. Le gouvernement souhaite ainsi regrouper en un seul organisme les activités du Bureau de la statistique du Québec, de l'Institut de recherche et d'information sur la rémunération et de plusieurs autres organismes.

EN BREF

Les prix du M.I.M.

(Le Devoir) — Le cinquième Marché international des infomédias et du multimédia (M.I.M.), qui se terminait hier à Montréal, a décerné une trentaine de prix jeudi soir à l'occasion d'un gala, dans le cadre d'une compétition qui avait attiré plus de 200 projets de cédérom et de sites Web. Le Grand Prix Bell Canada pour la meilleure publication électronique toutes catégories a été accordé à un cédérom français de Softissimo, *L'Histoire de la Shoah*. Le Grand Prix du Québec pour la meilleure production toutes catégories a été accordé aux concepteurs du site Web de Reno-Dépôt, *Clickon*. Et le Grand Prix Canada pour l'innovation technologique a été accordé à TLC Edusoft pour le cédérom *Le Corps humain en 3D*. A noter que le site Web de Radio-Canada a reçu le prix des lecteurs de *Branches-vous!*, tout comme le web d'or dans la catégorie média des prix du M.I.M. Dans la catégorie des jeux, Ubisoft a remporté la palme avec *F1 Racing*.

Bisbille autour de la Croix-Rouge

(Le Devoir) — Les conseillers et maires des différentes municipalités du Saguenay ont voté à l'unanimité une résolution visant à demander officiellement au gouvernement de rapatrier au Saguenay-Lac-Saint-Jean le résidu de plus de 4,7 millions du Fonds de la solidarité détenu par la Croix-Rouge. Les membres de la MRC du Fjord-du-Saguenay dénoncent une décision prise au début mai par le Comité du don de la solidarité de transférer le résidu de 4,7 millions à Montréal dans un nouveau fonds au sein même de la division du Québec de la Croix-Rouge en vue d'un éventuel sinistre.

Coup de théâtre

Des visas de séjour au Canada seront finalement accordés aux trois jeunes critiques de théâtre d'Europe de l'Est invités à participer à un stage de formation à Québec, du 21 au 28 mai. La rencontre d'une quinzaine de jeunes venus d'autant de pays est organisée par l'Association québécoise des critiques de théâtre. Louise Vigeant, la présidente de cette association, explique que ce ne sont pas les pressions politiques qui ont fait changer d'avis le gouvernement mais les renseignements supplémentaires fournis par son organisme. *«Je crois que les autorités ont été rassurées sur le sérieux de la rencontre, dit-elle. Les doutes ont disparu par rapport aux véritables intentions des requérants.»* La semaine dernière, des ambassades canadiennes ont refusé d'émettre des visas à une jeune Moldave et à un jeune Bulgare — un troisième Bulgare, lui aussi invité à Québec, craignait qu'on ne lui réserve le même sort. Une représentante de l'Association internationale des critiques de théâtre, qui chapeaute ces rencontres internationales de formation, a ensuite affirmé que l'ambassade de Belgrade (il n'y en a pas à Sofia) avait refusé d'émettre les visas aux jeunes Bulgares parce qu'on craignait de les voir s'établir à demeure au Canada. A Ottawa, le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration a refusé de commenter ces dossiers personnels qui doivent demeurer confidentiels.

Cerveau-direction



COROLLA	
229\$	par mois / location 48 mois*
0\$ COMPTANT	
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS	
COMPTANT**	MENSUALITÉS
0\$	229\$
850\$	209\$
1 600\$	191\$

- Moteur de 120 ch, 16 soupapes
- 2 coussins gonflables
- Radio cassette AM/FM

Financement à l'achat
4,8% jusqu'à 60 mois
sur tous les modèles

CRÉDIT TOYOTA

Programme de location au détail de Toyota Canada Inc. sur approbation de crédit par Crédit Toyota. Immatriculation, assurance et taxes en sus. *Offre valable sur les modèles Corolla BR12EM-AA 1998 neufs, loués et livrés au plus tard le 31 mai 1998. Premier versement de 263,74\$ et dépôt de garantie de 275\$ exigibles au moment de la livraison. **Franchise de 96 000 km**, frais de 10¢/km excédentaire. **Taxes en sus ou échange équivalent. †Programme de financement à l'achat de 4,8% sur tous les modèles 1998 en inventaire: Tercel, Paseo, Corolla, Camry, Celica, Avalon, Sienna (modèles CE seulement), RAV4, 4Runner, Tacoma et T-100. Véhicule aux fins de présentation seulement. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

Votre concessionnaire



TOYOTA

www.toyota.ca

Le service de qualité Toyota

VIVEZ L'EXPÉRIENCE DE LA QUALITÉ

plein

Livré avec le plein d'essence

BOUCHERVILLE
Toyota Duval
655-2350

CHÂTEAUGUAY
Châteauguay Toyota
692-1200

GATINEAU
Toyota Galt
568-0996

HULL
Vila Toyota
778-0077

ILÉ PERRÔT
Ile Perrot Toyota
453-2510

JOLIETTE
Joliette Toyota
759-3449

LACHINE
Spinelli Lexus Toyota
634-7171

LACHUTE
Lachute Toyota
562-6662

LAVAL
Chomedey Toyota
687-2634

LAVAL
Vimont Lexus Toyota
668-2710

LONGUEUIL
Longueuil Toyota
674-7474

MONT-LAURIER
Lexus Toyota Gabriel
748-7777

MONTREAL
Toyota Centre-Ville
935-6354

MONTREAL
Chassé Toyota
527-3411

MONTREAL
Houde Toyota
351-5010

MONTREAL
Repentigny Toyota
581-3540

MONTREAL
St-Eustache Toyota
473-1872

ST-HYACINTHE
Angers Toyota
774-9191

ST-JEAN
Dairy Toyota
359-9000

ST-JEROME
Toyota St-Jérôme
438-1255

ST-LEONARD
St-Leonard Toyota
252-1373

STE-AGATHE
Toyota A
326-1044

STE-THERESE
Blainville Toyota
435-3685

SHAWINIGAN
Maurice Toyota
539-8393

SOREL
Automobile
742-4596

TERREBONNE
Automobiles
471-4117

THURSO
Auger & Frères
985-2216

TROIS-RIVIERES
Trois-Rivières Toyota
374-5323

VALLEYFIELD
G. Couillard
373-0850

VERDUN
Woodland Toyota
761-3444



LE DEVOIR MONTREAL

Privatisation du service informatique

Trudel refuse de céder à la STCUM

La société devra respecter les règles en vigueur pour l'attribution du contrat

Le secteur privé n'a pas pu s'installer en douce comme prévu à la STCUM. Québec intervient, obligeant la société de transport à ouvrir son jeu sur la place publique.

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Québec force la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM) à la transparence. La STCUM doit remballer ses prétentions de procéder à la privatisation de son service informatique sans appel d'offres public.

Le ministre des Affaires municipales Remy Trudel a rejeté la demande de la STCUM qui souhaitait passer outre les règles habituelles d'adjudication de contrats et négocier de gré à gré la privatisation de son service informatique. Il y a un an, le ministre Trudel avait également tranché le délicat dossier de la privatisation de l'eau, envisagée par la Ville de Montréal.

Cette fois-ci, les arguments invoqués quant à l'urgence d'agir n'ont pas été retenus. «Aucune démonstration n'a été faite que l'appel d'offres public ne peut répondre aux besoins spécifiques de la société de transport», a expliqué hier Renée-Claude Boivin, l'attachée de presse du ministre Trudel. De plus, Mme Boivin souligne que le

gouvernement entend respecter l'accord de libre-échange Québec-Ontario concernant les marchés publics.

Du coup, la STCUM a dû stopper hier le processus qu'elle avait entamé avant même d'avoir en poche l'autorisation ministérielle. Les onze firmes informatiques invitées par la société de transport à présenter un projet de privatisation avaient jusqu'à hier pour déposer leur soumission.

Outre la volonté de la STCUM de contourner la loi, le processus engagé présentait des éléments nébuleux. Avant d'en arriver à la conclusion qu'il faudrait confier au secteur privé la gestion et le développement du service informatique (un contrat de cinq ans, renouvelable pour deux ans), la STCUM avait fait appel à la

firme Conseiller en gestion et informatique (CGI).

Pendant six mois, la structure informatique a ainsi été scrutée à la loupe. Après avoir conseillé la STCUM de privatiser son service, CGI s'est retrouvée de l'autre côté de la clôture en étant l'une des entreprises soumissionnaires. CGI détient déjà la gestion du central informatique de la Ville de Montréal.

A la STCUM, on refusait hier de dévoiler la teneur de la décision du ministre Trudel, se retranchant derrière l'obligation d'en informer d'abord les membres du conseil d'administration. La prochaine réunion est prévue le mercredi 27 mai.

Le vice-président du conseil, le conseiller municipal Jack Chadirdjian,

juge le processus tout à fait «transparent». «Ce n'est pas une privatisation. La STCUM va continuer à garder le contrôle. Sauf que c'est un domaine tellement spécialisé qu'on est capables de travailler en partenariat avec les experts dans le domaine», a expliqué M. Chadirdjian.

Ironiquement, ce dernier a rallié hier le Parti Nouveau Montréal de Jacques Duchesneau, qui se dit contre toute forme de privatisation. Invité à éclaircir la situation, M. Duchesneau a éludé la question, se bornant à affirmer qu'il avait repêché M. Chadirdjian pour son expertise dans le transport en commun. Il ne dit toutefois pas si c'est également pour ses idées sur le rapprochement entre le public et le privé.

Directeur de la SQ

Coulombe devient permanent

Québec (PC) — Guy Coulombe a été nommé directeur permanent de la Sûreté du Québec, un poste qu'il occupait de façon intérimaire depuis deux ans.

La nomination, effectuée à la réunion du conseil des ministres plus tôt cette semaine, a été annoncée hier par le bureau du premier ministre.

L'ancien directeur, Serge Barbeau, devient pour sa part vice-président de la Commission québécoise des libérations conditionnelles.

Agé de 61 ans, M. Coulombe est un des administrateurs publics les mieux cotés au Québec. Dans le passé, il a été président d'Hydro-Québec (1982-88), de la Société générale de financement (1978-81) et secrétaire général du Conseil exécutif, soit le poste le plus élevé dans la fonction publique québécoise.

Il avait été au préalable sous-ministre au fédéral, et avait présidé l'Office de développement de l'est du Québec.

M. Coulombe a aussi goûté à l'entreprise privée, à titre de président et chef d'exploitation chez Consolidated-Bathurst en 1988.

Il avait été amené en 1996 à prendre au pied levé et sur une base intérimaire la direction de la Sûreté du Québec, au moment où ce corps policier était secoué d'une crise interne. Il a su rétablir l'ordre et a contribué à redonner à la SQ une meilleure image.

M. Coulombe est un des rares civils appelés à diriger la Sûreté. C'est habituellement un policier qui occupe ce poste.

Quant à l'ancien directeur Serge Barbeau, il sera vice-président de la Commission des libérations conditionnelles.

M. Barbeau avait été nommé directeur de la SQ en 1995, après avoir gravi un à un les échelons de l'organisme depuis 1967.

Le gouvernement a également renouvelé le mandat d'un autre membre de la Commission, Réginald Day.

Un autre revirement

Thérèse Daviau quitte la politique

Duchesneau recrute un autre conseiller

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Thérèse Daviau met fin à ses acrobaties politiques. Après avoir effectué une virile en abandonnant le Rassemblement des citoyens de Montréal dont elle était devenue la candidate à la mairie un mois plus tôt, elle a finalement reculé avant d'effectuer un saut périlleux sans filet dans le Parti Nouveau Montréal de Jacques Duchesneau.

Thérèse Daviau se retire de la vie politique dans la controverse. Dans un bref communiqué de presse émis en fin de journée hier, la conseillère municipale justifie son retrait de 25 ans de vie politique par des raisons familiales. Quelques heures après avoir annoncé avec fracas il y a trois semaines qu'elle quittait le RCM, Mme Daviau faisait face au décès de sa mère.

Chose certaine, son geste semblait avoir entaché sa crédibilité. Au RCM, on n'a pas ménagé les critiques à son endroit, n'hésitant pas à parler de trahison.

Alors que Mme Daviau était en pleine campagne au leadership au RCM, ses principaux organisateurs,

dont Francis Hooper, négociaient avec l'équipe de Jacques Duchesneau le glissement du RCM vers le Parti Nouveau Montréal. Les révélations des médias sont venues court-circuiter l'échéancier qui devait mener Mme Daviau au congrès de juin prochain pour proposer aux militants du RCM de se rallier à M. Duchesneau plutôt que de diviser le vote et permettre la réélection de Pierre Bourque.

Précipitant son départ, Mme Daviau s'est présentée comme la victime du manque d'ouverture du RCM dont elle contrôlait pourtant les deux tiers des organisations locales et le comité exécutif.

Devant l'indignation soulevée, Mme Daviau semblait préparer sa sortie. La semaine dernière, elle avait affranchi ses deux collègues conseillers municipaux ainsi que les militants du RCM qui l'avaient suivie, les invitant à donner leur appui à M. Duchesneau.

«Pouvait-elle faire autrement? Et Louise Roy, Robert Laramée et les autres acolytes de Thérèse Daviau qui ont manigancé la tentative de sabotage du RCM? M. Duchesneau en porte

en partie la responsabilité. C'est une tache dans son dossier», a commenté le conseiller municipal Michel Prescott, qui remplacera vraisemblablement Mme Daviau après l'avoir combattue.

Louise Roy et Robert Laramée poursuivent, pour leur part, leur réflexion. Secoués par les récents événements, ni l'un ni l'autre ne semblent certains de poursuivre leur carrière politique.

Jacques Duchesneau s'est limité à souligner que la vie politique montréalaise perdait une candidate de grande valeur. Dans les coulisses, il semble que l'intérêt pour recruter Mme Daviau s'était amoindri: depuis trois semaines, la campagne de M. Duchesneau était occupée à expliquer l'adhésion ou non de la dissidente.

Peut-être pour marquer le changement de registre, M. Duchesneau a annoncé l'arrivée dans ses rangs du conseiller municipal Jack Chadirdjian. Ce dernier a remis sa démission hier matin de Vision Montréal.

«Il manque un certain leadership; on n'est pas capable de rallier les gens autour d'une idée qui va sortir Montréal de ses problèmes administratifs et fis-



Jacques Duchesneau et Jack Chadirdjian

caux», a justifié M. Chadirdjian, qui a toutefois cautionné sans haussement de ton pendant trois ans et demi l'administration du maire Pierre Bourque.

Découvrir sa voix
AVEC HENRI BERGERON
Henri Bergeron présentateur et animateur à Radio-Canada pendant plus de 33 ans.
Atelier d'initiation
Dates : samedi 6 juin 1998
Durée : 8 heures • de 9h00 à 17h00
Inscription 105 \$ • coût : 80 \$
Dîner avec Henri Bergeron inclus
DANS UN CADRE DÉTENDU, EXPÉRIMENTEZ LA PAROLE PUBLIQUE. UN ATELIER QUI PERMET D'APPRENDRE À CONTRÔLER SON TRAC AFIN D'INTERVENIR DEVANT UN GROUPE AVEC PLUS D'ASSURANCE.
514-524-3561, THÉRÈSE CHAPUT • POSTE 400

SOLDE DE PRINTEMPS
Dernière journée
REMISES de 20 % à 40 %
sur tous les meubles, lampes et tableaux
LA GALERIE ART SELECT INC.
100, avenue Laurier Ouest
Montréal (Québec) H2T 2N7
Tél.: (514) 273-7088
Fermé les dimanches et lundis

Un professeur. à la maison
LE SERVICE PRIVÉ D'AIDE AUX ETUDES N&R INC.
Une équipe de 350 professeurs compétents et expérimentés.
Cours privés à votre domicile.
Récupération, aide aux devoirs, préparation aux examens, perfectionnement.
Français - Anglais - Mathématiques - Physique - Chimie
Primaire, secondaire, collégial.
Régions de Montréal, Laval, Rive sud (près des ponts).
7 jours par semaine à l'heure qui vous convient.
Nous donnons aussi des cours d'été.
Aucun contrat à signer, aucun engagement à long terme.
Au service de public depuis 1993
(514) 973-4526
(514) 990-8983 (ligne sans frais à l'intérieur du code 514.
de 9h à 21h.
http://www.microtec.net/~spac
Nous recrutons des professeurs expérimentés pour donner des cours privés au domicile du client. Le permis d'enseigner au Québec est obligatoire. Communiquez avec nous.

GOODMAN PHILLIPS & VINEBERG

& FERLAND

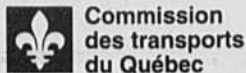
Denis Ferland.
Spécialisé en faillite et insolvabilité.
Pour s'arranger... sans compromis.

Le monde évolue. Nous aussi.
Goodman Phillips & Vineberg.
Meilleurs que jamais.

GOODMAN PHILLIPS & VINEBERG

Nous parlons affaires.

BEIJING • HONG KONG • MONTREAL • NEW YORK
PARIS • SINGAPOUR • TORONTO • VANCOUVER



Commission
des transports
du Québec



La Commission regroupe par rubrique les avis devant être publiés conformément à la Loi sur le camionnage (L.R.Q. 1987, c. 5.1), la partie III de la Loi de 1987 sur les transports routiers (S.C. 1987, c. 35), la Loi sur les transports (L.R.Q. c. T-12), la Loi sur le transport par taxi (L.R.Q. c. T-11.1) la Loi sur les chemins de fer (L.Q. 1993, c.75) et aux règlements en découlant. Ces avis contiennent un résumé des natures de demandes introduites à la Commission. A l'occasion, la Commission publie aussi des informations susceptibles d'intéresser les demandeurs et les titulaires de permis.

Le texte complet d'une demande peut être consulté aux :

Bureau de Québec : (418) 643-5694
200, Chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1R 5V5

Bureau de Montréal : (514) 873-6424
545, boulevard Crémazie Est, bureau 1000
Montréal (Québec) H2M 2V1

Ligne sans frais : 1-888-461-2433

Adresse internet de la C.T.Q. :
http://www.ctq.gouv.qc.ca

Heures d'ouverture de nos bureaux :
8 h 30 à 12 h - 13 h à 16 h 30

AUTOBUS

Délai d'opposition ou d'intervention :
10 jours de la publication

Q98-11025-6
Jacques, Eric
1120, Bellevue Sud
Saint-Félicien QC G8K 1H1
DEMANDE : ABONNEMENT
Territoire : De Saint-Félicien à La Doré, et Chibougamau
Horaire/fréquence : Disponible à la C.T.Q.
Clientèle : Employés de la Scierie Donohue (Produits Forestiers Donohue Inc.)
Catégorie : A5
Condition/restriction : La capacité maximale des véhicules est limitée à 24 passagers.
Durée : 364 jours

AUTOBUS

Délai d'opposition ou d'intervention :
21 jours de la publication

M98-15884-8
LES AUTOBUS GAUDREAU INC
540, rue Visitation
Saint-Charles-Borromée QC J6E 4P3
Proc : GAGNE, LETARTE, S.E.N.C.
DEMANDE : NOLISE
Territoire : De l'Aéroport international de Montréal (Dorval) et de l'Aéroport international Jean-Lesage (Sainte-Foy) pour un service unidirectionnel de transport extra-provincial par autobus seulement, jusqu'à la Frontière Québec - Ontario, à destination de l'Aéroport international Lester B. Pearson (Mississauga).
Horaire/fréquence : Sur demande
Clientèle : Groupes exclusivement
Conditions/restrictions : 1. Pour un même voyage, le point de départ doit nécessairement être, soit l'aéroport international de Montréal (Dorval), soit l'aéroport international Jean Lesage (Sainte-Foy) et la destination finale via la frontière Québec-Ontario, l'aéroport international Lester B. Pearson à Mississauga. 2. Ce service doit être fourni uniquement aux groupes de personnes arrivant directement au point de départ du voyage noisé. 3. Le service doit être fourni pour le compte d'entreprises ayant comme activités l'organisation de voyages et dont la principale place d'affaires au Canada est située dans la province de Québec.
Catégorie : A1
Durée : 5 ans

M98-15897-0
AUTOCARS MURRAY HILL INC.
130, rue Landreville
Repentigny QC J6A 8C2
Proc : GAGNE, LETARTE, S.E.N.C.
DEMANDE : NOLISE
Territoire : De l'Aéroport international de Montréal (Dorval) et de l'Aéroport international Jean-Lesage (Sainte-Foy) pour un service unidirectionnel de transport extra-provincial par autobus seulement, jusqu'à la Frontière Québec - Ontario, à destination de l'Aéroport international Lester B. Pearson (Mississauga).
Horaire/fréquence : Sur demande
Clientèle : Groupes exclusivement
Conditions/restrictions : 1. Pour un même voyage, le point de départ doit nécessairement être, soit l'aéroport international de Montréal (Dorval), soit l'aéroport international Jean Lesage (Sainte-Foy) et la destination finale via la frontière Québec-Ontario, l'aéroport international Lester B. Pearson à Mississauga. 2. Ce service doit être fourni uniquement aux groupes de personnes arrivant directement au point de départ du voyage noisé. 3. Le service doit être fourni pour le compte d'entreprises ayant comme activités l'organisation de voyages et dont la principale place d'affaires au Canada est située dans la province de Québec.
Catégorie : A1
Durée : 5 ans

M98-15911-9
AUTOBUS VIENS INC.
590, rue Yamaska Ouest
Farnham QC J2N 1H2
RENOUVELLEMENT DE PERMIS
6-M-000108-016B
Durée : 5 ans

Q98-10977-9
TRANSPORT A. NADEAU INC.
121, rue Principale Sud
Saint-Félix-de-Dalquier QC JOY 1G0
PROC : FLYNN, RIVARD
RENOUVELLEMENT : ABONNEMENT
1-Q-001071-001A
Durée : 5 ans

Q98-11026-4
GAGNE, Gervais
88, route 138
Ragouaneau QC G0H 1S0
TRANSFERT : 5-Q-206171-001A
A-21 Côte-Nord

Q98-11036-3
Martel, Nicole
630, rue Thérèse
Saint-Charles-de-Drummond QC J2C 1E5
ET DEMANDEUR-CEDANT
Marcotte, Réal
1404, route Lemire
Sainte-Clotilde-de-Horton QC J0A 1H0
TRANSFERT : 9-Q-206433-001A
A-29 Drummondville

TAXI

Délai d'opposition ou d'intervention :
10 jours de la publication

M98-15803-8
Macedo, Maria Alice
5841, rue St-Zotique
Montréal QC H1T 1P8
ET DEMANDEUR-CEDANT
Tremblay, Michel
1435, avenue d'Orléans
Montréal QC H1W 3R2
TRANSFERT : 2-M-211873-001A
A-11 Montréal

M98-15810-3
9062-3398 QUÉBEC INC.
61, rue Gattien-Claude
Sainte-Genève QC H9H 4T5
PROC : Me Robert Beaulieu
ET DEMANDEUR-CEDANT
Awad, Laudy
2271, rue Bourgoin

M98-15816-0
DIONNE V.I.P. LIMOUSINES INC.
2700, boul. Lévesque
Laval QC H7E 2N5
AVIS D'ACQUISITION D'INTÉRÊTS
8-M-215472-002A-003A
Limousine de Grand Luxe
La Province de Québec

M98-15830-1
Ruccolo, Carmine
1597, rue du Verger
Laval QC H7M 2J3
ET DEMANDEUR-CEDANT
Medina, Simon
1050, rue Goulet, app. 406
Saint-Laurent QC H4R 2E1
TRANSFERT : 8-M-201399-002A
A-11 Montréal

M98-15833-5
Akar, Mohammad
30, place Côte Vertu, app. 102
Saint-Laurent QC H4N 1G3
ET DEMANDEUR-CEDANT
Apkarian, Ara
523, 92e Avenue
Laval QC H7W 3N5
TRANSFERT : 4-M-216789-001A
A-11 Montréal

M98-15836-8
AUTO TAXI INC.
1280, rue St-Marc, app. 1202
Montréal QC H3H 2G1
AVIS D'ACQUISITION D'INTÉRÊTS
6-M-218304-001A
A-11 Montréal

M98-15848-3
Bolduc, Marquis
1008, av. Paul-Desruisseaux
Sherbrooke QC J1J 4M5
ET DEMANDEUR-CEDANT
Papin, Marcel
3655, rue Gagnon
Rock Forest QC J1N 1A4
TRANSFERT : 2-M-212251-001A
A-43 Sherbrooke

M98-15850-9
Bou Jaoude, John
278, 83e Avenue
Laval QC H7W 2V1
ET DEMANDEUR-CEDANT
Moldovan, Florinel
1245, rue de l'Héritage
Saint-Lazare QC J7T 2L6
TRANSFERT : 6-M-216084-001A
A-11 Montréal

M98-15853-3
Kamelan Kafi, Abolfazl
295, promenade Blue Haven
Dollard-des-Ormeaux QC H9G 2N6
ET DEMANDEUR-CEDANT
Frohar, Hadi
5893, Centennial, app. 41
Côte-Saint-Luc QC H4W 1T2
TRANSFERT : 0-M-215108-003A
A-11 Montréal

M98-15857-4
Djaffri, Tahar
8970, 5e Rue, app. 2
Montréal QC H1E 7H6
ET DEMANDEUR-CEDANT
Gambino, Bonifacio
3339, Charles Archer
Montréal QC H1Z 2B8
TRANSFERT : 1-M-206874-001A
A-05 Est de Montréal

M98-15874-9
Saeidi, Ali
5305, rue Queen Mary
Montréal QC H3X 1T9
ET DEMANDEUR-CEDANT
Sheikhimi, Yadolah
1444, rue Mackay, app. 1704
Montréal QC H3S 2H9
TRANSFERT : 3-M-216087-001A
A-11 Montréal

M98-15876-4
Teymourian, Farzin
7925, chemin Kingsley, app. 512
Côte-Saint-Luc QC H4W 1P5
ET DEMANDEUR-CEDANT
2859-8506 QUÉBEC INC.
500, rue de Gaspé, app. 103
Montréal QC H3E 1E8
TRANSFERT : 4-M-215252-001A
A-11 Montréal

M98-15878-0
Maalouf, Marlene
730, rue Montpeller, app. 711
Saint-Laurent QC H4L 1X7
PROC : GROU, LEDUC & FARLEY
ET DEMANDEUR-CEDANT
Borghol, Mohammad Walid
239, Deguire, app. 512
Saint-Laurent QC H4N 1P2
TRANSFERT : 4-M-215625-004A
A-11 Montréal

M98-15881-4
Jabbour, Jeanne D'Arc
11889, rue James Morrice
Montréal QC H3M 2G5
ET DEMANDEUR-CEDANT
Kyriacou, Georges
4530, boul. des Sources, app. 338
Dollard-des-Ormeaux QC H8Y 3G1
TRANSFERT : 4-M-216607-001A
A-12 Ouest de Montréal

M98-15896-2
Farhan Al-Youssef, Intsar
2/8 Brittain, app. 203
Mont-Royal QC H3P 1A2
ET DEMANDEUR-CEDANT
Fiouzi-Youssefi, Mansour
735, place Fleury
Montréal QC H3L 3K6
TRANSFERT : 3-M-214538-001A
A-11 Montréal

M98-15902-8
Aghabeizadeh, Abbas Ali
60, rue Boniface, app. 60
Dollard-des-Ormeaux QC H9G 2V8
ET DEMANDEUR-CEDANT
Hakimi, Seyyed Reza
1021, rue Woodside
Dollard-des-Ormeaux QC H9B 1R1
TRANSFERT : 1-M-213656-004A
A-12 Ouest de Montréal

M98-15903-6
Scardaoni, Vittorio
4, rue Vinet
Saint-Constant QC J5A 1R1
PROC : Me Jean Chayer
ET DEMANDEUR-CEDANT
Gagnon, Claude
12121, 54e Avenue
Montréal QC H1E 3P8
TRANSFERT : 9-M-214888-001A
A-11 Montréal

Q98-10995-1
GESTION JULIE LAMARRE INC.
2682, boul. Lafèche
Baie-Comeau QC G5C 1E4
PROC : SAVARD ET BOSSÉ
ET DEMANDEUR-CEDANT
Gagné, Gervais
88, route 138
Ragouaneau QC G0H 1S0
TRANSFERT : 5-Q-206171-001A
A-21 Côte-Nord

Q98-11036-3
Martel, Nicole
630, rue Thérèse
Saint-Charles-de-Drummond QC J2C 1E5
ET DEMANDEUR-CEDANT
Marcotte, Réal
1404, route Lemire
Sainte-Clotilde-de-Horton QC J0A 1H0
TRANSFERT : 9-Q-206433-001A
A-29 Drummondville

TAXI

Délai d'opposition ou d'intervention :
21 jours de la publication

M98-15832-7
Marrone, Diego
2790, av. Chicoutimi
Montréal QC H7E 1B1
DEMANDE : 1 PERMIS SPÉCIALISÉ RESTREINT
POUR BÂPTEME, MARIAGE, FUNÉRAILLES
La Province de Québec

M98-15834-3
Morin, Maurice
6064, rue Foster, C.P. 188
Waterloo QC J0E 2N0
DEMANDE 2 PERMIS
Région 204702 Waterloo
Formée de : Waterloo, Warden, Shefford,
Saint-Joachim-de-Shefford

M98-15870-7

LES ENTREPRISES «L H L» ENR.
672, rue Maple
Buckingham QC J8L 2N8
DEMANDE 1 PERMIS
Région 208102 Buckingham
Formée de : Buckingham, Masson-Angers
M98-15879-8
PERALSTEEN EXPRESS D.I.G. INC.
6345, rue Rameau
Saint-Léonard QC H1P 1R7
DEMANDE 1 PERMIS SPÉCIALISÉ RESTREINT
POUR BÂPTEME, MARIAGE, FUNÉRAILLES
La Province de Québec

M98-15905-1
LIMOUSINE MURRAY HILL INC.
5995, boul. Gouin Ouest, bur. 120
Montréal QC H4J 2P8
DEMANDE 2 PERMIS SPÉCIALISÉS
RESTREINTS PAR AUTOMOBILE ANTIQUE
La Province de Québec
Pour une durée de 6 mois

M98-15907-7
Guimond, Robert
(Jaguar Limousine)
9229, 24e Avenue
Montréal QC H1Z 4A2
DEMANDE 1 PERMIS SPÉCIALISÉ
RESTREINT PAR AUTOMOBILE ANTIQUE
La Province de Québec
Pour une durée de 6 mois

Q98-10583-5
Nouvelle publication
Beaulieu, Ghislaine
1095, 39e Rue Nord
Aubert-Gallion QC G5Y 5B7
MODIFICATION : 8-Q-206467-001A
Région 202914 Saint-Martin
ajout des municipalités de Saint-Jean-de-la-Lande et Saint-Benoît-Labre

Q98-10997-7
Guay, Jean-Marie
1140 rue Dupont, app. 15
Saint-Lambert-de-Lauzon QC G0S 2W0
DEMANDE 1 PERMIS SPÉCIALISÉ RESTREINT
POUR BÂPTEME, MARIAGE, FUNÉRAILLES
La Province de Québec

Q98-11012-4
Brochu, Michel
443, boul. Blais Ouest
Berthier-sur-Mer QC G0R 1E0
DEMANDE 1 PERMIS
Région 201806 St-François-de-la-Rivière-du-Sud Formée de : Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, St-François-de-la-Rivière-du-Sud, Berthier-sur-Mer

CAMIONNAGE LOCAL INTRAPROVINCIAL

La Commission délivrera la licence intraprovinciale ou le permis de camionnage, à moins de recevoir une opposition dans un délai de 21 jours de la publication. L'opposant doit, par un écrit assermenté, convaincre la Commission que l'exploitation de l'entreprise visée est susceptible de nuire à l'intérêt public.

La Commission entendra l'opposant sur la recevabilité de sa requête.

Dossier de Montréal (M) à Montréal
Le mardi 16 juin 1998 à 10 h.

Dossier de Québec (Q) à Québec.
Le jeudi 18 juin 1998 à 10 h.

M98-15800-4
Arguin, Maurice
(Garage Maurice Arguin)
3775, 10e Rang
Lac-Mégantic QC G6B 2S3
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupes 32-35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

M98-15807-9
9058-9565 QUÉBEC INC.
(Transport Montjou)
1350, rue Chabanel Ouest
Montréal QC H4N 1H4
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupes 07-26-32-35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

M98-15826-9
Langlois, Sylvain
6400, boul. Léger, app. 5
Montréal-Nord QC H1G 1L3
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe 35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

M98-15835-0
TRANSPORT SER-MAX INC.
144, rue Jeanne-Mance
Beloeil QC J3G 3G2
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupes 07-26-32-35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

M98-15842-2
DISTRIBUTION MARTIN RODRIGUE INC.
1595, rue d'Aquitaine
Lachenaie QC J6W 5L9
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupes 07-26-32-35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

M98-15862-4
HURDMAN BROS. LIMITED
45 PERREAULT & TRUDEAU S.E.N.C.
200, rue St-Jacques Ouest, suite 900
Montréal QC H2Y 1M1
PROC : PERREAULT & TRUDEAU S.E.N.C.
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupes 07-26-32-35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

M98-15867-3
EXCAVATION C.J.F. INC.
549, rue des Anémones
Dollard-des-Ormeaux QC J9L 3G3
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe 35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

M98-15809-3
9060-6682 QUÉBEC INC.
1252, rue Breux
Chambly QC J2L 2Y3
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupes 07-26-32-35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

M98-80449-0
Lacasse, Guylain
333, 9e Rang
Sainte-Gertrude-Manneville QC JOY 2S0
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupes 07-26-32-35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

M98-80452-4
TRANSPORT J.L. BARIBEAULT INC.
221, route 109
Saint-Félix-de-Dalquier QC JOY 1G0
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupes 07-26-32-35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

Q98-10989-4
TRANSPORT BENOIT LACHANCE INC.
115, 2e Rue Sud
Saint-Gédéon QC G0M 1T0
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupes 32-35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

Q98-10994-4
TRANSPORT GULLIVER INC.
2915, 1re Avenue Ouest
Saint-Georges QC G5Y 5P9
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupes 32-35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

Q98-11007-4
SERVICES ENVIRONNEMENTAUX PROTEC INC.
111, rue des Routiers
Chicoutimi QC G7H 5B1
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe 35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

Q98-11009-0
Drouin, Randy
(CBR Transport)
1156, avenue St-Joseph
Saint-Joseph-de-Beauce QC G0S 2V0
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupes 07-26-32-34-35
Toutes les MRC, tous les territoires et

toutes les communautés urbaines
Q98-11061-1
Dubé, Odette
(LES ENTREPRISES O DUBE ENR)
1159, rue Commerciale
Notre-Dame-du-Lac QC G0L 1X0
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupes 32-35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

Q98-11063-7
CONSTRUCTION LADRIÈRE INC
198, rue Principale
St-Eugène-de-Ladrière QC G0L 1P0
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupes 07-32-35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

Q98-11064-5
CONSEIL DES MONTAGNAIS ESSIPIT
32, rue de la Réserve
Les Escoumins QC G0T 1K0
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe 35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

Q98-11066-0
Lacombe, Pierre
2270, boul. Trudel Ouest
Saint-Boniface-de-Shawinigan QC G0X 2L0
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe 35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

Q98-11069-4
9038-6632 QUÉBEC INC.
198, 9e Rue
Paspébiac QC G0C 2K0
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupes 07-26-32-35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

Q98-11072-8
Garceau, Christian
1110, rue Hector-Dupont
Shawinigan-Sud QC G9P 5H2
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupes 32-35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

M98-11078-5
9039-5856 QUÉBEC INC.
(Transport C.M.P. (1996))
132, rue des Pommières
Neuville QC G0A 2R0
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupes 32-35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

CAMIONNAGE EN VRAC

Délai d'opposition ou d'intervention :
10 jours de la publication

M98-15801-2
LES ENTREPRISES FORESTIERES T & W SEALE INC.
183, Lac Louisa Nord, RR 6
Lachute QC J8H 3W8
MAINTIEN : 7-M-511202-001A

M98-15804-6
LES TRANSPORTS D. MICELI INC.
9070, rue Périnault
Saint-Léonard QC H1P 2L7
ET DEMANDEUR-CEDANT
Lauzon, Denis
450, chemin St-Roch
Terrebonne QC J6Y 1E1
TRANSFERT : 7-M-511343-001A
Région 10 - Toutes matières

M98-15808-7
Ovans, Marvin
2616, route 138
Huntingdon QC J0S 1H0
ET DEMANDEUR-CEDANT
Gedoux, Edouard
65, rue Mgr David, C.P. 53
Huntingdon QC J0S 1H0
TRANSFERT : 1-M-503338-001A
Région 6 - Toutes matières

M98-15811-1
TRANSPORT D. BARRETTE & FILS INC.
20, rue Gauvin
Lorrainville QC J0Z 2R0
ET DEMANDEUR-CEDANT
TRANSPORT JOLATME INC.
32, rue Notre-Dame Nord
Ville-Marie QC J0Z 3W0
TRANSFERT : 7-M-501500-001A
Région 8 - Toutes matières

M98-15837-6
Vokey, Peter John
(Les entretiens P.J.V.)
45, 17e Avenue
Lachine QC H8S 3N7
ET DEMANDEUR-CEDANT
Gentile, Vincenzo
2451, avenue McFair
Montréal QC H4B 2C7
TRANSFERT : 6-M-507649-002A
Région 10 - Toutes matières

M98-15856-6
CHANTAL FOURNELLE INC.
87, boul. Sainte-Anne
Sainte-Anne-des-Plaines QC J0N 1H0
ET DEMANDEUR-CEDANT
Fournelle, Chantal
2522, rue Marcel Masse
Saint-Julienne QC J0K 2T0
TRANSFERT : 4-M-513631-001A
Région 6 - Toutes matières

M98-15858-2
9062-0691 QUÉBEC INC.
447, rue Jeanne-Mance
Saint-Jean-sur-Richelieu QC J3B 1B8
ET DEMANDEUR-CEDANT
Forget, Raymond
447, rue Jeanne-Mance
Saint-Jean-sur-Richelieu QC J3B 1B8
TRANSFERT : 1-M-500516-004B
Région 6 - Toutes matières

M98-15859-0
LES TRANSPORTS MAGGY BEAUDET INC.
66, boul. Smith Sud, C.P. 852
Thetford Mines QC G6G 5V3
ET DEMANDEUR-CEDANT
LES ENTREPRISES JEAN-GUY GRONDIN INC
1559, route 161
Garthby QC G0Y 1B0
TRANSFERT : 4-M-516345-001A
Région 5 - Toutes matières

M98-15863-2
LES ENTREPRISES G.M. ST-BLAISE INC.
298, rue Principale
Saint-Blaise-sur-Richelieu QC J0J 1W0
ET DEMANDEUR-CEDANT
Prairie, Raymond
660, chemin des Vieux Moulins
L'Acadie QC J2Y 1C5
TRANSFERT : 0-M-500566-001A
Région 6 - Toutes matières

M98-15864-0
Thomas, Loys
(Thomas L. Thomas)
280, rue des Marguerites
Des Ruisseaux QC J9L 3G3
ET DEMANDEUR-CEDANT
174565 CANADA INC.
RR 1, 324 chemin Lac Ste-Marie
Lac-Sainte-Marie QC J0X 1Z0
TRANSFERT : 1-M-514889-001A
Région 7 - Toutes matières

M98-15866-5
TRANSPORT COPEAUX R.M. INC.
143, rue du Parc, C.P. 1134
Bromptonville QC J0B 1H0
ET DEMANDEUR-CEDANT
L.P. PINARD & FILS INC.
41, rue Tobin
Bromptonville QC J0B 1H0
TRANSFERT : 6-M-504323-006A
Région 5 - Toutes matières

M98-15868-1
LES ENTREPRISES JEAN LEMIEUX LTÉE
341, chemin Booth
Kingsbury QC J0B 1X0
ET DEMANDEUR-CEDANT
SAMSON BELAIR/DELOITTE & TOUCHE INC.
Syndic à la faillite de :
TRANSPORT NORMAND FAUCHER INC.
3425, rue King Ouest, bureau 200
Sherbrooke QC J1L 1A8
TRANSFERT : 4-M-513789-001A
Région 5 - Toutes matières

M98-15869-9
Gareau, Denis
(Transport Denis Gareau)
44, montée Paquette
L'Annonciation QC J0T 1T0
ET DEMANDEUR-CEDANT
SYSTEMARO INC.
Route 117 Nord, C.P. 355
L'Annonciation QC J0T 1T0
TRANSFERT : 5-M-508473-001A

Région 7 - Toutes matières
M98-15872-3
EXCAVATION MICHEL NICOL & FILS INC.
2355, route 111 Est
Amos QC J9T 3A1
Proc : Duguay, Bastien, Lantagne
ET DEMANDEUR-CEDANT
2957-5404 QUABEC INC.
150, rue de l'Eglise
Saint-Félix-de-Dalquier QC JOY 1G0
TRANSFERT : 8-M-516234-001A
Région 8 - Toutes matières

M98-15875-6
9001-1933 QUÉB

• LES ACTUALITÉS •

Projet controversé au lac Saint-Pierre

Québec flirte avec l'idée de permettre la reprise de la pêche commerciale au doré et au brochet à titre «expérimental»

Depuis 20 ans, le Québec s'est donné quatre priorités en matière de protection de la faune. Conservation d'abord. Puis, si la situation d'un cheptel le permet, une pêche ou une chasse d'alimentation. En troisième lieu, on ajoutera la récolte sportive en raison des impacts économiques et sociaux plus grands. Et, en dernier lieu, et si l'état de l'espèce le permet, on autorisera une récolte commerciale. Voilà, en réalité, un autre consensus majeur et historique qui pourrait être remis en question.

LOUIS-GILLES
FRANCŒUR
LE DEVOIR

Au moment où les gouvernements engagent 1,4 million pour racheter les 87 permis de pêche commerciale au saumon de la Basse-Côte-Nord, Québec flirte avec le projet des pêcheurs commerciaux du lac Saint-Pierre, en amont de Trois-Rivières, qui veulent recommencer à pêcher «à titre expérimental» les dorés et les brochets de ce plan d'eau pour étoffer un peu leurs revenus amoindris par la rareté croissante des perchaudes, victimes de surexploitation depuis des années.

Les 42 «commerciaux» du lac Saint-Pierre ont un puissant allié, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPA). Son représentant déclarait récemment, lors d'une rencontre à Maskinongé, qu'il appuyait la reprise des pêches commerciales même s'il n'a aucune responsabilité dans la gestion de cette ressource, laquelle incombe au ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF).

ment et de la Faune (MEF).

Les pêcheries commerciales aux dorés et aux brochets du lac Saint-Pierre ont été interrompues dans les années 70 en raison de la contamination des poissons au mercure. La situation s'améliore depuis, plus qu'au lac Saint-Louis d'ailleurs. Mais il est question d'un resserrement des normes sur le mercure, ce qui rendrait le projet encore plus controversé.

Selon une analyse d'un biologiste du MEF, Yves Mailhot, qui circule en dehors du ministère, la pêche commerciale a un indéniable impact sur les ressources halieutiques du lac Saint-Pierre. Sur 100 perchaudes, dont on fait la célèbre «gibelotte» des îles, 63 sont pêchées et 14 meurent de façon naturelle, ce qui explique la fragilité croissante de cette espèce. Devant la montée des prix, sa récolte a suscité un véritable marché noir par de pseudo-sportifs. Le MEF voudrait ramener le taux de mortalité de 77 % à 65 %, ce que les mesures mises en place l'an dernier semblent permettre d'atteindre rapidement.

La surexploitation de la perchaude au lac Saint-Pierre, dont la pêche commerciale demeure la cause principale, selon les biologistes du MEF, apparaît dans les comparaisons entre différents lacs: les perchaudes sont deux fois plus nombreuses au lac Saint-Louis, où il n'y a pas de pêche commerciale, et y sont en moyenne 23 % plus longues, tout en affichant un poids supérieur de 50 %.

Les 42 pêcheurs commerciaux du lac Saint-Pierre possèdent ensemble 2100 verveux. Dix-huit réclament de pouvoir conserver les dorés et brochets capturés accidentellement lors des pêches à la perchaude, à la barbotte, à l'anguille ou à l'esturgeon.

En 1986, seule année pour laquelle on possède des chiffres de ce genre, les prises «accidentelles» de dorés et de brochets par les commerciaux ont atteint l'équivalent des captures sportives, évaluées à 196 tonnes... En somme, la «pêche expérimentale» réclamée pourrait doubler les captures de dorés et de brochets, les deux espèces les plus recherchées par les milliers de sportifs autonomes ainsi que par les clients des pourvoyeurs du lac Saint-Pierre.

Ces cinq pourvoyeurs génèrent un chiffre d'affaires de plus d'un million par an. Ils ont investi avec les sportifs plus de sept millions en aménagements fauniques. Ils craignent beaucoup de voir leur clientèle fondre si la taille des poissons les plus recherchés commence à diminuer, dans le cas où Québec en autoriserait l'explo-

tation commerciale. Déjà, ces poissons sont plus petits au lac Saint-Pierre que dans les autres plans d'eau métropolitains. Le plan de pêche arrêté à la fin des années 80 par Québec pour le lac Saint-Pierre privilégiait explicitement la pêche sportive, conformément aux priorités de la loi.

Pour le président des pêcheurs commerciaux, Roger Michaud, il s'agit «tout au plus de faire une expérience de deux ans, quitte à revenir à la situation actuelle s'il y a des signes d'impacts sur les populations de dorés et de brochets».

Dans une note qu'il adressait à un collègue le 12 février, le biologiste Mailhot conclut cependant que «l'attribution d'un tel permis expérimental aura pour effet de diminuer la qualité de pêche sportive à court terme mais [qu']il l'altérera aussi définitivement parce que l'expérience démontre qu'un permis expérimental se transforme invariablement en permis permanent, quelques années plus tard».

À la Fédération québécoise de la faune (FQF), qui représente les pêcheurs sportifs, on estime «illogique» de frapper une espèce sans déterminer préalablement sa capacité d'absorber une pression accrue de pêche. L'«expérience» très concrète réclamée par les pêcheurs commerciaux, estime la FQF, risque de se faire sur le dos d'une espèce, une approche dépassée, dit-on, surtout à une époque où le gouvernement se targue d'aider la population à se réapproprier le fleuve et ses espèces.

La crise du verglas

Les agriculteurs se sont sentis «oubliés»

JUDITH LACHAPELLE
LE DEVOIR

Les agriculteurs ont eu l'impression d'être oubliés à un moment où l'autre du grand verglas de janvier. Oubliés par les médias, qui ne parlaient que de Montréal et du désormais célèbre triangle noir. Oubliés par la Sécurité civile, qui en avait plein les bras avec l'aide aux individus et qui ne pouvait s'occuper d'eux. Et enfin, oubliés par les gouvernements, dont les programmes d'indemnisation mal adaptés font que plusieurs agriculteurs ignorent toujours si leurs pertes seront compensées.

Hier, devant les membres de la commission Nicolet qui enquête sur les événements entourant la crise du verglas de janvier dernier, l'Union des producteurs agricoles (UPA) a dénoncé la déficience des programmes d'aide en agriculture. «Certains agriculteurs ne sont pas admissibles aux programmes et il n'en existe pas d'autres pour eux», a déploré le président de l'UPA, Laurent Pellerin. Les producteurs dits «à temps partiel» font, selon l'UPA, l'objet d'une dispute entre les gouvernements fédéral et provincial sur le partage de la facture. Du côté des producteurs de bois, des acériculteurs et des pomiculteurs, ils ont eu

droit à certaines mesures d'aide mais ne savent toujours pas si les pertes d'arbres seront compensées. L'UPA évalue que 12 000 fermes ont été touchées par le verglas. De ce nombre, 7000 ont complété une demande d'indemnisation.

L'UPA a aussi recommandé aux commissaires que l'organisme se fasse confier un rôle particulier lors de telles situations d'urgence. «L'implication de l'UPA dans cette crise du verglas s'est faite sans aucun contact préalable avec l'organisation de la Sécurité publique du Québec, peut-on lire dans le rapport de l'organisme. De plus, l'Union a eu à composer à quelques reprises avec des élus municipaux qui désiraient que tous les soutiens apportés sur leur territoire transitent par leur municipalité.»

Le centre d'urgence mis sur pied pour venir en aide à ses membres a coûté cher à l'UPA et l'organisme voudrait qu'à l'avenir, un financement soit mis à sa disposition pour répondre adéquatement aux besoins des agriculteurs sinistrés, au même titre que les municipalités. «Nous avons avancé des fonds sans savoir si nous serions couverts par après», a expliqué Laurent Pellerin. Mais ce ne sont pas toutes les organisations sectorielles qui auraient pu faire ça.

EN BREF

Départ d'une pionnière

(Le Devoir) — Après une vingtaine d'années à la direction générale des Ballets jazz de Montréal, Caroline Salbaing quittera ses fonctions le 20 août

pour s'établir à Paris. Lui succédera Ann Larson, qui fut tour à tour directrice générale du Centre de sculpture de Saint-Jean-Port-Poli, directrice générale du Groupe Danse Partout de Québec et chargée de cours en gestion et organisation culturelles à l'UQAM.

Malthus et la bombe P

Thomas Robert Malthus, économiste anglais décédé en 1834, écrivait, il y a 200 ans, un essai fondateur de démographie. Cette œuvre a bien des résonances sur nos esprits de cette fin de siècle, inquiets de la taille de la population mondiale, qui sera, en l'an 2000, de six milliards d'êtres humains. Mais les thèses malthusiennes suscitent encore bien des débats, comme on a pu le voir au Congrès de l'ACFAS cette semaine.

ANTOINE ROBITAILLE
LE DEVOIR

Sommes-nous comme les saute-relles? C'est-à-dire, laisserons-nous s'accroître la population mondiale d'êtres humains jusqu'à ce que frappe l'apocalypse de la bombe P (pour «population»)? Cette vision d'une Terre comme un espace clos, incapable de supporter une population humaine trop grande, on la doit en grande partie à un pasteur anglican mais aussi économiste: Thomas R. Malthus. Dans son Essai sur le principe de population, en 1798, il fut le premier à établir un lien direct entre la taille de la population et la subsistance de cette même population.

À la fin du XVIII^e siècle, Malthus établit cette loi fondamentale qui fait que la population croît de façon exponentielle alors que les moyens de subsistance croissent arithmétiquement. Résultat logique: des famines considérables se produiront si la démographie demeure irrégulée. Il plaide alors pour l'établissement de mesures visant à réduire la fécondité des populations: abstinence et hausse de l'âge légal des mariages.

«Sa mauvaise réputation», raconte Richard Marcoux, démographe de l'Université Laval, vient du fait qu'il a combattu les lois en faveur des pauvres en Angleterre. Pour Malthus, ces lois incitaient les pauvres à se reproduire et leur cachaient le poids que représentait leur reproduction. D'ailleurs, la postérité de Malthus, dans les deux derniers siècles, est parfois trouble, voire souvent peu recommandable. Des racistes et des «darwinistes sociaux», eugénistes, se sont emparés de ses thèses pour plaider qui la stérilisation des pauvres, qui l'élimination de toutes lois en leur faveur, qui la lutte démographique de la race blanche.

Si Marx refusait de se dire marxiste, il semble bien, au sens d'André Lux, sociologue et démographe de l'Université Laval, que Malthus aurait aussi renié sa

postérité, surtout la plus récente. C'est que les néo-malthusiens, des années 50 jusqu'à nos jours, prônent la contraception comme moyen de réduire l'augmentation de la population mondiale. Méthodes inacceptables pour un chrétien comme Malthus.

Une insulte

«Malthusien», «néo-malthusien» sont très souvent des insultes dans le monde intellectuel. Et tout un courant anti-malthusien reproche notamment à l'auteur son manque de sensibilité pour les indigents. Le célèbre anarchiste Proudhon est un des premiers de ce groupe. «Il n'y a qu'un homme de trop sur cette Terre, c'est M. Malthus!», avait-il lancé.

Mais certains, comme Thomas Legend, du département de démographie de l'Université de Montréal, affirment que c'est être injuste envers «un penseur riche et complexe, dont certaines thèses ont été reprises par des socialistes». Ainsi, il se porte à sa défense. Il rappelle que Malthus plaiderait pour un bon système d'éducation comme moyen de limiter les naissances. «Malthus calcu-



Robert Malthus

lait les limites à partir de la quantité de terre déterminée qui peut être cultivée. Les chercheurs contemporains, eux, ont adapté ce calcul à la biosphère.»

Les critiques de Malthus et des néo-malthusiens, eux, remettent en question la relation mécanique entre la densité de la population et le développement économique. Dans cette perspective, la bombe P, qui éclate comme chez les sauterelles lorsqu'un certain seuil est franchi, est une véritable chimère.

Les anti-malthusiens ne croient pas que la croissance démographique soit un obstacle majeur à la croissance économique. Ils prétendent au contraire, comme Richard Marcoux le fait en rap-

peut à la conférence de la croissance démographique n'a aucun effet négatif sur le développement économique».

«L'ouest de l'Afrique est en quelque sorte sous-peuplée», explique M. Marcoux, mais elle a des problèmes de développement beaucoup plus grands que la Hollande, par exemple, qui a une des plus importantes densités de population sur la Terre.»

Pour M. Marcoux, se fixer sur le nombre d'êtres humains sur Terre et vouloir contraindre des populations entières à la contraception, c'est déplacer le problème. Le développement en a plus fait pour diminuer la fécondité que les injonctions en faveur de la contraception. Ainsi, plusieurs démographes prédisent maintenant que la stabilisation de la population mondiale interviendra au cours du XXI^e ou du XXII^e siècle à un niveau compris entre 8 et 15 milliards d'êtres humains.

Nous ne sommes donc pas des sauterelles. Mais nous ne vivons pas non plus dans un monde sans limites. Voilà peut-être le message que nous envoie Malthus, à deux siècles de distance.

♦♦♦

La «flamme» de l'ACFAS, allumée lundi, a été éteinte hier à l'Université Laval. Le directeur général de l'ACFAS, Germain Godbout, convie les savants et intellectuels à une autre grande rencontre olympique pour intellectuels et savants l'an prochain, du 10 au 15 mai, à l'Université Ottawa.

Il n'y a ni collecte d'ordures ménagères ni collecte de matières recyclables

le lundi 18 mai 1998, fête de Dollard

La collecte des matières compostables, pour sa part, est reportée au mercredi 20 mai.

Ville de Montréal

foyer de jeunes travailleurs et travailleuses de montréal inc.

Le Foyer de jeunes travailleurs, partenaire de l'entreprise privée

Tél: (514) 522-3198

ALESSI
RECINTO

BONALDO

LA MAISON DES IDÉES NOUVELLES

105, St-Paul ouest, 3^e et 4^e étages, Montréal
Tél: (514) 287-9222
1-888-BONALDO

Commission des transports du Québec

Suite des avis de la page A4

M98-15901-0
LOGISTEC NAVIGATION INC.
360, rue St-Jacques, bureau 610
Montréal QC H2Y 1P5
RENOUVELLEMENT:
3-Q-700019-002B-003B-004B-005B

Q98-10926-6
SOCIÉTÉ INTER-RIVES DE L'ÎLE-VERTE INC.
Île Verte, C.P. 422
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs QC G0L 1K0
RENOUVELLEMENT: CLASSE 1-B
2-Q-700168-001B

ERRATUM

M98-15782-4
Veuillez prendre note que dans la publication du journal Le Devoir des 9 et 10 mai 1998 en page C-4 sous la rubrique VRAC COURTOIS la demande n'aurait pas dû faire l'objet de publication.

Le Secrétaire de la Commission
Léonce Girard

Québec

Invitation

AUX PROFESSEURS ET PROFESSEUSES DE MATHÉMATIQUES DU SECONDAIRE

SECOND CYCLE

416-436-514-536

au lancement de la

collection

MATHOPHILIE

publiée par
Louise Lafortune, Ph. D.

Venez rencontrer la directrice, les auteurs et les collaborateurs

le mercredi 20 mai 1998
pour un 5 à 7

au

Pub Sainte-Élisabeth
1412, rue Sainte-Élisabeth
Montréal, Québec

POUR TOUT RENSEIGNEMENT SUPPLÉMENTAIRE, COMMUNIQUEZ AVEC NOUS.

GUÉRIN Montréal Toronto
4501, rue Drolet
Montréal (Québec) H2T 2G2 Canada
Téléphone: (514) 842-3481
Télécopieur: (514) 842-4923
Adresse Internet: <http://www.guerin-editeur.qc.ca>
Courriel électronique: francel@guerin-editeur.qc.ca

LE DEVOIR

POLITIQUE

William Johnson continue de critiquer Alliance Québec

JEAN DION
LE DEVOIR

William Johnson continue de brasser sérieusement la cage d'Alliance Québec.

Cette fois, M. Johnson reproche à l'organisme de défense des droits des Anglo-Québécois, dont il tente de devenir président, d'avoir des pratiques antidémocratiques, corporatistes et discriminatoires qui minent ses propres chances de l'emporter en plus de nier la prétention de l'Alliance de représenter l'ensemble de la communauté d'expression anglaise du Québec.

Le chroniqueur bien connu s'en est pris hier à la méthode de sélection des délégués au congrès d'AQ, qui choisira entre lui et Constance Middleton-Hope, présidente en titre, son prochain leader. En vertu de la constitution de l'Alliance, pas moins de 27 «organisations membres» pourront envoyer des représentants ayant droit de vote au congrès, ce qui équivaut, selon M. Johnson, à leur conférer des «privilèges» indus et à faire de l'Alliance un «Old Boys' Club» déconnecté de la réalité. «C'est un scandale», a-t-il déclaré.

Ces organisations, dont plusieurs ont participé à la fondation d'Alliance Québec, sont disparates — on retrouve aussi bien le collège Dawson que la troupe de théâtre Geordie Productions, le Montreal Council of Women



William Johnson

que la Pakistan Association of Quebec inc., les Young Farmers que la Baltic Federation of Montreal —, et chacune a sa méthode d'élection ou de nomination de ses délégués. Aussi M. Johnson croit-il que cette façon de fonctionner n'est pas démocratique, certains des groupes ayant très peu de membres individuels. «Pourquoi eux et pas d'autres?», demande-t-il au surplus, faisant ressortir que le réseau d'amitiés qui s'est tissé au fil des ans désavantage grandement un candidat de l'extérieur.

En conséquence, M. Johnson a demandé hier aux organisations membres — quatre auraient déjà accepté — de ne pas envoyer de délégués au congrès ou, à défaut, de s'abstenir de voter dans l'élection à la présidence. «S'ils participent, elle [Mme Middleton-Hope] va gagner. S'ils ne participent pas, je ne sais pas qui va gagner», a-t-il dit, ajoutant qu'«une majorité écrasante des délégués élus» appuie sa candidature. Les membres du conseil de direction, largement favorables à Mme Middleton-Hope, et les représentants de six associations régionales ont aussi droit de vote.

Quant à l'avenir, un processus plus transparent «est indispensable si l'Alliance Québec veut vraiment représenter tous les anglophones de la province», a-t-il déclaré.

Pour sa part, l'ancienne députée libérale aujourd'hui membre du conseil d'AQ, Joan Dougherty, a qualifié de «ridicules» les allégations de M. Johnson voulant qu'il ait une quelconque «conspiration» au sein de l'Alliance. L'organisme est très ouvert, a-t-elle rappelé, tout le monde y est le bienvenu, et les choses se déroulent de façon «informelle» afin, justement, qu'il puisse rester souple. Mme Dougherty a ajouté que William Johnson tentait de «salir» l'Alliance et «insultait» les organisations membres en remettant en question leurs principes démocratiques.

Le programme constitutionnel du PLQ convient à Charest

Depuis son accession à la tête du PLQ, Jean Charest était demeuré discret quant au sort du programme constitutionnel que les militants libéraux se sont donné en mars 1997. Reporté à la présidence de la commission politique, l'avocat Marc-André Blanchard lève le voile sur les intentions de son nouveau chef.

PIERRE O'NEILL
LE DEVOIR

Il n'est pas dans l'intention de Jean Charest de jeter au rebut l'héritage que lui a légué Daniel Johnson. Entre toutes choses, le programme constitutionnel du parti lui convient et il l'appuie.

À son arrivée à la tête du PLQ, M. Charest a eu un entretien avec le président de la commission politique, M. Marc-André Blanchard, qui a fait le point sur les orientations politiques du parti. C'était la première fois que l'ex-leader conservateur voyait de près le document intitulé *Reconnaissance et interdépendance*, qui propose les voies d'avenir du Québec dans l'évolution du fédéralisme. Depuis, pas un mot sur le sort que l'on réservait à la position constitutionnelle votée par le congrès de mars 1997.

Soucieux de tirer l'affaire au clair, *Le Devoir* a posé la question au président de la commission politique, qui a lui-même communiqué hier avec son nouveau chef. De cette brève conversation, Me Blanchard a compris qu'il n'était pas question de tout refaire à neuf. «M. Charest semble être très à l'aise avec ce qui est écrit dans Reconnaissance et interdépendance et ça ne semble pas dans son intention de changer la position du parti ou de demander aux militants de se pencher sur le sujet. Il m'a dit: "Je suis très à l'aise."»

Le président de la commission politique a reçu de son chef le mandat d'articuler les engagements électoraux autour de cinq grands thèmes: l'économie, l'emploi, la santé, l'éducation et la réforme de l'administration gouvernementale. La Constitution n'est pas dans le tableau. «Il m'a dit qu'il voulait avoir des engagements clairs, des engagements qui démontrent bien les véritables priorités du parti.»

Pour y arriver, le PLQ s'est donné un échéancier qui prévoit la tenue d'élections générales pour l'automne. Les 12 et 13 juin, les délégués des 125 associations de comté seront invités à participer à un «colloque de réflexion» devant enrichir les travaux de la commission politique sur les thèmes prioritaires. Le conseil général sera convoqué, fin août début septembre, pour entériner les engagements

électorales. Et à moins de contre-ordre, la question constitutionnelle ne sera pas au menu.

Quoi qu'il en soit, le programme constitutionnel du PLQ va plus loin que toutes les positions que M. Charest a préconisées dans le passé, que ce soit lors de la course au leadership de 1993 contre Kim Campbell ou dans le cadre du programme électoral du PC en 1997. À certains égards, il est même contradictoire avec les orientations constitutionnelles que M. Charest a défendues. Le document *Reconnaissance et interdépendance* reprend quelques-uns des éléments que l'on retrouvait dans la défunte entente du lac Meech. En voici des extraits significatifs.

■ La réconciliation des principes qui animent les deux chartes (la Charte des droits et la Charte de la langue française) passe par une clause interprétative. Cette disposition évoquant le caractère distinct de la société québécoise assurerait la reconnaissance constitutionnelle, serait conforme à l'esprit des décisions qui ont mené à l'équilibre linguistique que nous connaissons et garantirait la prise en compte de notre spécificité.

■ Les acteurs politiques devront reconnaître au Québec son rôle de maître d'œuvre en matières linguistiques.

■ Aucun changement constitutionnel modifiant l'équilibre des rapports fédératifs entre le Québec et les institutions centrales ne peut être arrêté sans le consentement du Québec.

■ Le PLQ continue d'exiger le consentement unanime des provinces pour toute modification constitutionnelle relative au seuil minimal pour la représentation des provinces à la Chambre des communes, aux langues officielles et à la composition de la Cour suprême.

■ Dans le cas d'une modification ayant pour objet le transfert d'une compétence provinciale au Parlement fédéral, le droit de retrait assorti d'une juste compensation sans condition doit être étendu à tous les domaines et non plus seulement à l'éducation et à la culture.

■ Les deux ordres de gouvernement devraient être associés, selon des modalités à déterminer, au processus de sélection des membres québécois du plus haut tribunal du pays.

Immigration

Le système de parrainage crée des injustices, dit Jacoby

NORMAN DELISLE
PRESSE CANADIENNE

Québec — Le système actuel de parrainage des immigrants provoque des «injustices» et doit être revu en profondeur, estime le Protecteur du citoyen, Daniel Jacoby. Dans un rapport rendu public hier, M. Jacoby juge que les méthodes utilisées par le gouvernement pour récupérer les sommes qui lui sont dues dans ce dossier sont «abusives» et qu'elles placent certains Québécois dans une position financière intenable.

Rappelons qu'en vertu d'une politique de reconstitution des familles, un immigrant peut être accueilli au Québec si un parent déjà installé ici s'engage à couvrir les frais de subsistance du nouvel arrivant. Ce parrain est appelé le «garant». Ce garant doit même assurer qu'il remboursera les frais de l'aide sociale si jamais des prestations sont versées au parrainé.

Entre 1987 et 1995, on a calculé que 237 millions avaient été versés en aide sociale à des personnes parrainées alors que ces dernières auraient dû être prises en charge par leur garant. Le ministère de la Sécurité du revenu a voulu récupérer ces sommes, mais les réclamations qu'il a transmises aux garants a mené 396 plaintes au Bureau du Protecteur du citoyen. Ce dernier a donc enquêté dans le dossier et rendait publiques hier ses recommandations.

M. Jacoby a notamment constaté que certains garants étaient incapables de faire face à leurs obligations car ils devenaient eux-mêmes prestataires de l'aide sociale.

Dans d'autres cas, les relations personnelles entre un garant et son parrainé se détérioraient au point de rendre impensable le maintien du lien. Le Protecteur cite le cas d'une femme qui a parrainé son conjoint venu de l'étran-

ger et qui a dû continuer à payer pour lui, même après avoir été victime de violence conjugale.

Dans d'autres cas, on a constaté que l'évaluation de la situation financière du garant, faite avant qu'il ne s'engage, n'est pas réaliste. D'autres fois, des garants québécois ne parlant ni le français ni l'anglais ne comprenaient pas la portée de l'engagement qu'ils prenaient.

En conséquence, M. Jacoby réclame que le système de parrainage soit remplacé, dans le cas de conjoints ou d'enfants, par une formule de pensions alimentaires.

Il faudrait aussi que l'on s'assure au départ que garants et parrainés comprennent bien la portée réelle des engagements qu'ils prennent.

Dans certains cas exceptionnels, notamment en présence de mauvaise foi évidente de la part du parrainé, on ne devrait pas réclamer de remboursement auprès du garant, suggère le Protecteur du citoyen. Lorsqu'il y a violence familiale du parrainé, l'engagement du garant et les réclamations dues devraient être annulés.

Accueil froid

Mais les recommandations du Protecteur du citoyen ont été accueillies plutôt froidement par le gouvernement.

Dans un communiqué, les ministres de l'Immigration, André Boisclair, et de la Sécurité du revenu, Louise Harel, affirment que le principe de parrainage des immigrants est axé sur la notion de prise en charge. Y renoncer «peut engendrer des coûts financiers considérables pour la société québécoise et déstabiliser le processus de sélection des immigrants». Les deux ministres rappellent que le contrat de parrainage permet l'entrée au Québec d'un immigrant qui ne se qualifierait pas par le processus régulier de sélection des immigrants.

Québec inc.

L'entreprise québécoise à la croisée des chemins

Auteur: Yves Bélanger

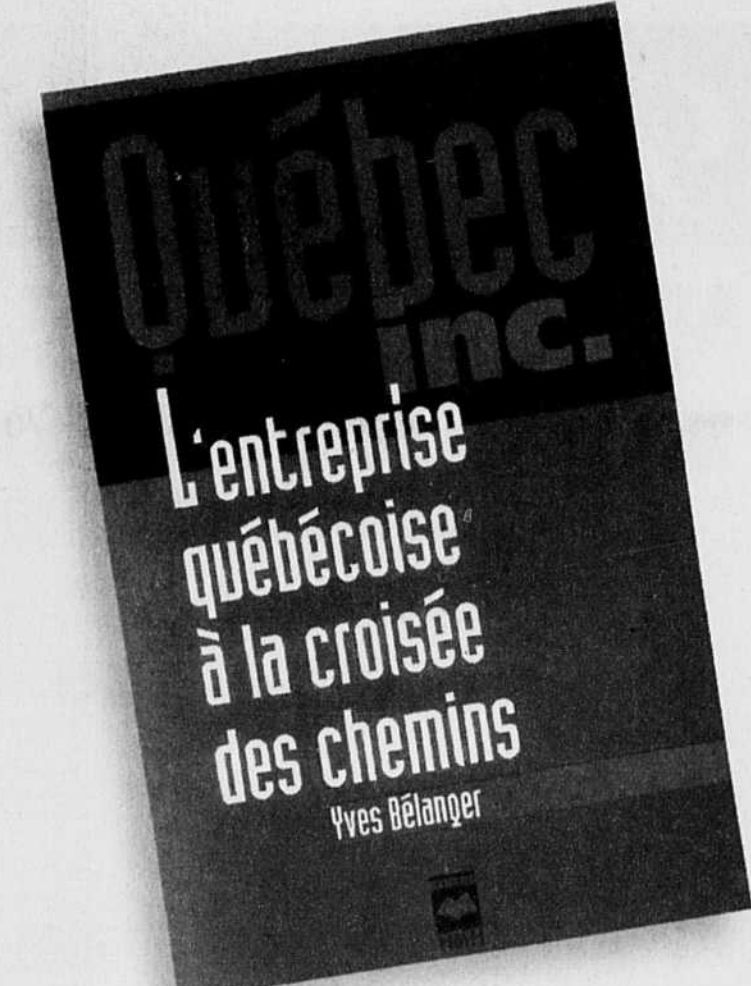
Dans cet ouvrage, le politologue Yves Bélanger «remonte les pendules de l'histoire» et retrace le cheminement de l'entreprise francophone québécoise depuis les débuts de la colonie jusqu'à nos jours.

De plus l'auteur fait une analyse de «la complexe et sinieuse trajectoire qui a été celle de la communauté économique francophone».

ISBN: 2-89428-267-2 — Format: 15,1 x 22,7 cm
Prix: 24,95 \$



ÉDITIONS HURTUBISE HMH LTÉE



Disponible chez votre librairie



VÊTEMENTS
ITALIENS
DE CHOIX
POUR ELLE ET LUI
COLLECTION
PRINTEMPS/ÉTÉ 98

doice
Dona

TOMBOLINI
DONNA

VOTRE NOM

LAUNDRY par Shelli Segal

ROUGE À LÈVRES

277, av. Laurier O.
270-6154
Centre de Commerce Mondial
844-9125

doice
UOMO

Promotion sur nos
complets italiens
jusqu'à 50% de rabais

CONSEILLERS • EXPERTS

TOMBOLINI

FRANCESCO SMALTO

GB

CALVIN KLEIN



Centre de Commerce Mondial
281-7999
5107, avenue du Parc
277-7558

L'audace
d'innover

L'Institut d'administration publique de Québec salue les lauréats
des Prix d'excellence de l'Administration publique du Québec, édition 1998

LE PRIX CARRIÈRE



M. Paul Inchauspé

LES PRIX «RÉALISATION»

SECTEUR FONCTION PUBLIQUE:
L'Institut de technologie agro-alimentaire
pour: ITA à l'enseigne du partenariat

MENTION:
Commission de la Santé et
de la Sécurité du travail (CSST)
pour: Innover pour mieux gérer l'invalidité
chez les travailleurs accidentés

SECTEUR DE LA SANTÉ:
L'Association des cadres supérieurs
de la santé et des services sociaux
pour: Projet supra-régional
d'information des laboratoires

SECTEUR DE L'ÉDUCATION:
Commission scolaire Laure-Conan
pour: Téléfun-Ecole

MENTION:
École Édouard VII
pour: Moi, j'aime lire

SECTEUR MUNICIPAL
MENTION:
Villes de Chicoutimi, Jonquière et La Baie
pour: Le grand coup d'eau (déluge) de 1996

INSTITUT
D'ADMINISTRATION PUBLIQUE
DE QUÉBEC

Merci
À NOS COMMANDITAIRES



Groupe Mutuelle
des Fonctionnaires



BANQUE
NATIONALE



Gouvernement
du Québec

L'Institut
d'administration publique
de Québec remercie
également les partenaires
qui ont collaboré à
l'organisation de cette
13^{ème} édition du Gala
des Prix d'excellence.

• POLITIQUE •

Enquête de police sur le Curateur?

Le ministre de la Justice saura d'ici deux semaines s'il y a lieu de saisir la SQ du dossier

SERGE TRUFFAUT
LE DEVOIR

Le ministre de la Justice, Serge Ménard, saura d'ici deux semaines s'il y a lieu de demander à la Sûreté du Québec d'enquêter plus à fond sur l'administration passée du Curateur public du Québec.

Lors d'un entretien, le ministre Ménard a expliqué qu'à la suite du dépôt du rapport du Vérificateur général, une analyse plus approfondie du dossier allait être effectuée dans les jours qui viennent. Si, à la faveur de celle-ci, «on constate qu'il y a eu des manquements à la loi, il y aura évidemment des sanctions».

On se rappellera que le Vérificateur général Guy Breton a souligné à plusieurs reprises dans son rapport que le Curateur public respectait peu, et sur bien des fronts, les obligations faites ou contenues dans le Code civil.

Ainsi, et à titre d'exemple, «le Curateur assume difficilement sa responsabilité de consentement aux soins donnés à sa clientèle et il respecte plus ou moins le Code civil du Québec en cette matière». Autre exemple? «Quand il prend charge des biens soumis à son administration, le Curateur ne respecte pas les exigences du Code civil».

Cela étant, M. Ménard ainsi que le ministre responsable du Curateur, soit André Boisclair, ont indiqué que jamais le rapport de M. Breton ne re-

met en question la loi, la loi constitutive de cet organisme. «Ce qu'il souhaite, a jugé le ministre de la Justice, c'est qu'elle soit mieux appliquée».

Hier en conférence de presse, M. Boisclair a répété ce qu'il avait annoncé avant-hier, notamment que «j'ai demandé au Curateur public de me transmettre régulièrement des rapports d'étape afin que nous puissions suivre la progression de la mise en œuvre du plan de redressement». M. Boisclair entend également demander au Vérificateur général qu'il «devance son calendrier de vérification afin qu'il procède dans un an à un nouvel examen de l'optimisation des ressources du Curateur public».

Pour sa part, Hélène Rumak, porte-parole de Handicap vie d'unité, a exprimé sa vive déception en jugeant que le rapport du Vérificateur accordait trop de place aux éléments administratifs et financiers et pas assez à ce qui constitue ou pas le bien-être des personnes.

Le Curateur, le Vérificateur, «ce sont là des institutions qui ont une culture, une mentalité, qu'il est très difficile de changer. Que le système de protection des patients soit inadéquat, nous, sur le terrain, nous le savons depuis des années. Tout cela est très pénible parce que la situation de la grande majorité des patients est pire que celle des prisonniers. Ces derniers ont la parole, ce qui n'est pas le cas des patients».



La Curatrice Juliette Bailly et le ministre responsable, André Boisclair, en conférence de presse hier à Montréal.

Année financière 1997-98

Un surplus de quatre milliards au fédéral

MANON CORNELIER
DE NOTRE BUREAU
D'OTTAWA

Comme on s'en doutait, le gouvernement fédéral n'a pas fini l'année financière 1997-98 avec un déficit zéro mais avec un surplus de quelques milliards.

Selon la dernière édition de *La Revue financière* du ministère fédéral des Finances, Ottawa affichait un excédent budgétaire de 4,2 milliards à la fin de l'année 1997-98.

Ce résultat n'est pas définitif car il y a toujours des ajustements qui surviennent à la fin de l'année financière, ajustements dont on ne connaît la valeur qu'à l'automne. Certaines années, le déficit final se révèle supérieur à ce qu'on annonçait. L'an dernier, cependant, les ajustements n'ont provoqué qu'un correctif mineur pour l'année 1996-97 et, à la lumière de la croissance économique, on peut s'attendre à une situation similaire cette année, si ce n'est à une augmentation de l'évaluation du surplus.

Selon le dernier budget, l'année financière 1997-98 devait se terminer sans déficit ni surplus. Les données ont été immédiatement mises en doute car pour en arriver à un déficit zéro, le ministre des Finances avait imputé à l'année terminée une dépense qui n'a même pas encore eu lieu, à savoir le versement des fameux 2,5 milliards de dollars destinés à la Fondation des bourses du millénaire.

Malgré les critiques, *La Revue financière* fait écho au ministre. Les auteurs écrivent qu'en tenant compte des bourses d'études du millénaire et d'autres engagements annoncés dans

le dernier budget, on en arrive à un budget équilibré. Il faudra attendre à l'automne pour connaître le fond de l'histoire.

Pour l'instant, on explique la performance du gouvernement de différentes façons. D'abord, il a vu la croissance économique provoquer une hausse de ses recettes budgétaires. Entre 1996-97 et 1997-98, elles ont grimpé de dix milliards de dollars, soit une augmentation de 7,5 %.

Les particuliers, qui ont connu une hausse de leurs revenus, ont payé 6,2 milliards de plus d'impôts, soit 9,8 % de plus qu'en 1996-97. Les entreprises, de leur côté, ont versé 4,3 milliards de plus à l'Etat, soit 26,5 % de plus que l'année précédente. La TPS a rapporté 1,5 milliard de plus, une hausse de 8,8 %. La baisse des taux d'intérêt a aussi permis au gouvernement d'économiser un milliard en frais de la dette publique.

Ottawa a aussi profité d'une diminution de ses dépenses de programmes. Elles ont chuté de 2,8 milliards (2,7 %), résultats des compressions introduites en 1994 et 1995. Ceci inclut une diminution de 3,7 % des dépenses de l'assurance-emploi et de 18 % des transferts en argent aux provinces pour la santé, l'aide sociale et l'éducation postsecondaire. En contrepartie, les prestations aux personnes âgées continuent d'augmenter ainsi que les transferts fiscaux et quelques autres paiements aux provinces.

Les résultats financiers pour le mois de mars 1998 montrent par ailleurs un excédent budgétaire mensuel de 63 millions, comparativement à un déficit de 1,8 milliard en mars 1997.

Les Projets

EUROPA Phase III

Uniquement à
OUTREMONT PLUS QUE 4 UNITÉS

- 1 maison de ville
- 2 splendides lofts + 2 c.c.
- solariums
- Jardins intérieurs
- Garage

272-1010

Mario Funes- Groupe Sutton Immobilia



David Levine défend sa nomination

KEVIN WARD
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le dirigeant du nouvel hôpital amalgamé d'Ottawa, David Levine, a défendu sa nomination, hier, affirmant que ses prises de position politiques n'avaient rien à voir avec son travail.

À la suite de la nomination de M. Levine, candidat défait du Parti québécois aux élections de 1979, plusieurs se sont demandé s'il était l'homme de la situation, compte tenu de ses convictions politiques.

Le conseil d'administration et des médecins de l'établissement de santé estime pour sa part que les antécédents politiques de M. Levine, membre du PQ de 1975 à 1981, ne justifient pas qu'on l'écarte de la direction du plus important hôpital d'Ottawa.

«Je n'ai aucun programme politique ici», a déclaré M. Levine en conférence de presse au Civic Hospital, hier, alors qu'il a défendu sa nomination et ses compétences professionnelles avec fermeté et de façon articulée.

M. Levine, qui célébrait hier son 50^e anniversaire de naissance, a dit être un administrateur d'hôpital d'expérience, ayant connu une longue carrière

re couronnée de succès avant qu'il ne devienne délégué général du Québec à New York, l'an dernier. Il a indiqué avoir œuvré en milieu hospitalier tant sous le régime du PQ que sous celui du Parti libéral, et qu'au travail, la politique n'était jamais entrée en jeu. «J'en ai fait la preuve», a-t-il déclaré.

La nomination de M. Levine à la tête du nouvel hôpital a déclenché un tollé de protestation dans les journaux anglophones d'Ottawa. Plusieurs lecteurs jugent odieux d'accorder un poste aussi important à une personne qui a déjà fait la promotion de la souveraineté du Québec. Certains craignent même que l'anglais soit interdit dans l'hôpital.

Hier, les quotidiens *Ottawa Citizen* et *Ottawa Sun* réclamaient encore la démission de M. Levine, prétextant que le débat entourant ses tendances politiques en ferait un administrateur inefficace à un moment critique, alors que la Ville d'Ottawa doit faire face aux compressions décidées par le gouvernement ontarien dans le domaine de la santé.

Néanmoins, le conseil d'administration du nouvel hôpital a maintenu hier être convaincu d'avoir choisi la bonne personne pour le poste.

S O L D E

Champigny

TROIS MAGASINS SEULEMENT

CÔTE-DES-NEIGES

5219 Côte-des-Neiges 344-2587

LAURIER

371 av. Laurier ouest 276-2587

BROSSARD

Mail Champlain 923-2587

TOUT À 25%

DE RABAIS

SAUF LES MAGAZINES, JOURNAUX ET ARTICLES DÉJÀ RÉDUITS

DE PLUS, JUSQU'À 50%
SUR UNE FOULE
D'ARTICLES SÉLECTIONNÉS

VENTE FINALE
DERNIÈRE SEMAINE

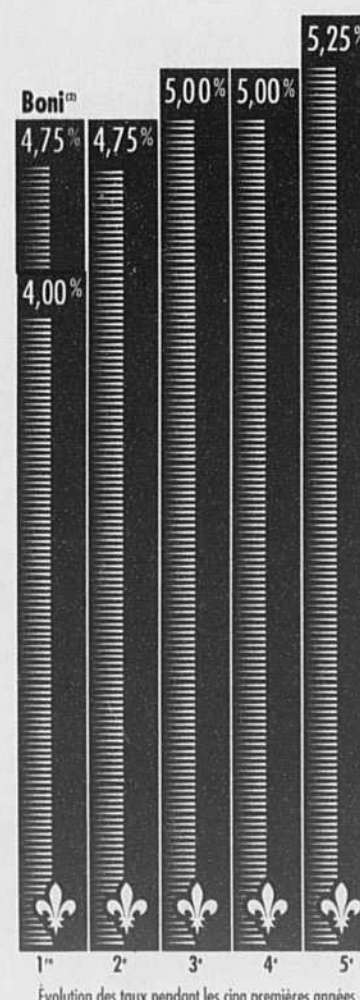
LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC

EN VENTE JUSQU'AU 1^{ER} JUIN 1998⁽¹⁾

Toujours encaissables
en tout temps!

1 800 463-5229

⁽¹⁾ Le ministre des Finances se réserve le droit de mettre fin à la vente en tout temps. ⁽²⁾ Boni d'intérêt versé le 1^{er} juin 1999 sur les Obligations d'épargne du Québec de l'émission E-98 détenues tout au long de la première année. Le boni s'appliquera également si les OEQ-98 sont réinvesties au cours de la première année dans un autre produit à terme admissible offert par Placements Québec. L'intérêt sera alors calculé du 1^{er} juin 1998 jusqu'à la date du réinvestissement.



Évolution des taux pendant les cinq premières années

BONI D'INTÉRÊT DE

0,75%

À LA FIN DE LA PREMIÈRE ANNÉE



PLACEMENTS
QUÉBEC

Notre intérêt à tous

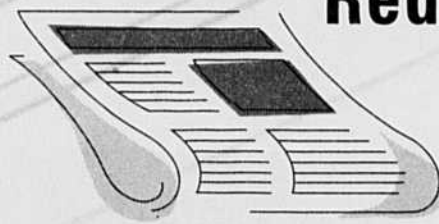
www.placementsqc.gouv.qc.ca

Québec

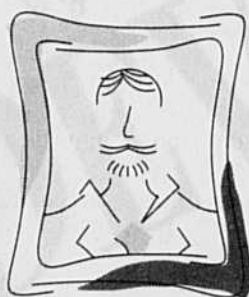
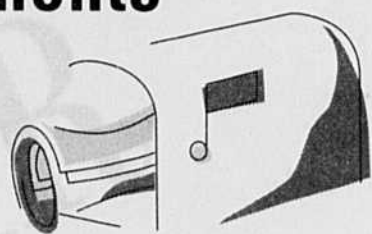
LE DEVOIR

L'information qui clique...

Rédaction

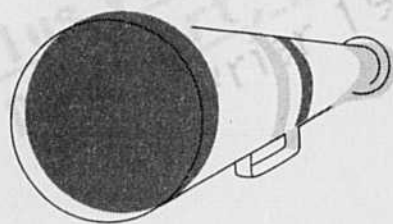


Abonnements

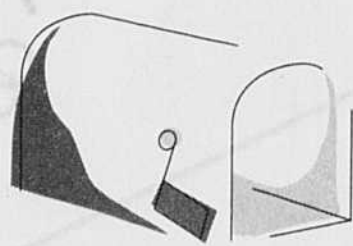


Historique

Appels
d'offres
& Encans



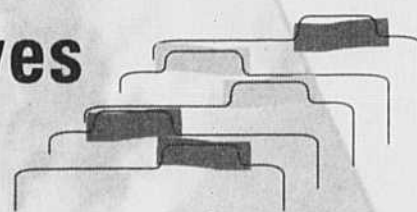
Courrier



Informations



Archives



ledevoir.com

Sur un ordinateur près de vous

LE DEVOIR

LE MONDE

REVUE DE PRESSE

La bombe H

Les tests nucléaires effectués à Pokhran, dans le désert du Rajasthan, ont eu, disons-le, l'effet d'une bombe. Voici un inventaire partiel des retombées dans la presse internationale.

CLAUDE LÉVESQUE
LE DEVOIR

S'il est vrai qu'ils affichent une certaine fierté nationaliste, le ton modéré des éditorialistes indiens tranche avec l'alarmisme et l'indignation qui semblent de mise en Occident.

Dans son édition du 13 mai, *The New York Times* affirme que les explosions «ont fait du monde un endroit plus dangereux». L'éditorial très sévère exprime tout de même le souhait que l'Inde, comme la Chine et la France l'ont fait avant elle, adhère au traité d'interdiction des essais nucléaires (CTBT) après cet ultime pied de nez à la communauté internationale.

La presse



du monde

Au fond, qu'y a-t-il de changé depuis les tests de Pokhran, que cette communauté condamne avec une belle unanimité? Un sixième larron, qui possédait depuis longtemps cette capacité sans le dire ouvertement, entre tout simplement par la grande porte dans le club sélect des cinq puissances nucléaires déclarées. C'est ce que *The Hindustan Times* affirmait dans son éditorial de mercredi dernier. Le journal se demande quand même pourquoi le gouvernement nationaliste hindou a choisi ce moment précis pour le faire. Probablement, au moins en partie, pour détourner l'attention des dissensions qui minent cette coalition dirigée par le BJP, répond *The Hindustan Times*, qui se demande si le premier ministre Vajpayee a bien mesuré l'impact des sanctions économiques auxquelles il expose son pays. Le même jour, *The Hindu* (qui malgré son nom n'est pas lié à la mouvance nationaliste hindoue) saluait la réussite technique que représentent les essais nucléaires, tout en déplorant la rhétorique un peu trop belliqueuse du gouvernement Vajpayee. «Traditionnellement, le refus de l'Inde de signer les traités NPT et CTBT était fondé sur un argument qui avait moins à voir avec l'environnement sécuritaire en Asie du Sud qu'avec la question politique de la souveraineté nationale face à ces traités jugés discriminatoires», y lit-on. *The Hindu* craint évidemment que le Pakistan (cet autre État «du seuil») n'imité le geste de son voisin qui, justement, a invoqué l'environnement régional. Le journal invite le gouvernement de New Delhi à engager des pourparlers sérieux avec le Pakistan.

Jeudi, *The Times of India* notait à son tour l'unanimité dans la fierté nationale. Ce journal rappelle que c'est en réaction à une défaite militaire humiliante aux mains de la Chine en 1962 que l'Inde d'Indira Gandhi avait procédé à ses premiers essais nucléaires en 1974, et non par crainte d'un Pakistan affaibli par la perte du Bengale oriental (devenu le Bangladesh). Bien sûr, le Pakistan s'est ensuite surarmé, sous la fausse impression que c'était lui qui était visé. Tout cela n'explique cependant pas les essais de cette semaine, puisque la capacité nucléaire de l'Inde était déjà suffisamment connue pour dissuader la Chine de tout geste belliqueux. *The Times of India* trouve lui aussi la réponse dans la politique intérieure et les performances faiblantes du gouvernement de coalition depuis son intronisation. Jeudi, après l'annonce de sanctions américaines, *The Times of India* se faisait plus nationaliste, minimisant l'impact de ces mesures et dénonçant le caractère discriminatoire d'un ordre international qui punit les pays non (officiellement) nucléaires tout en ménageant les grandes puissances. Dans son éditorial de jeudi, *The Hindustan Times* reproche à la Chine et aux États-Unis d'avoir aidé le Pakistan à renforcer ses forces conventionnelles et à acquérir des capacités nucléaires par des moyens détournés, dans le contexte de la guerre froide, puis pour servir leurs intérêts stratégiques en Asie centrale.

Du côté du Pakistan, *Dawn*, qui s'y décrit comme le principal quotidien en langue anglaise, se montre inquiet et désapprouvateur, mais évite d'adopter un ton guerrier. L'éditorial n'en invite pas moins le gouvernement d'Islamabad à «entreprendre une vaste révision de sa politique étrangère, de sa planification économique et de sa stratégie militaire».

◆ ◆ ◆
Rolling Stone célèbre son trentième anniversaire en publiant un recueil d'entrevues-portraits avec une foule de jeunes Américains d'origines sociales et ethniques très diverses. Thème: en quoi consiste le «rêve américain» en 1998. Les entretiens sont hyper-descriptifs, intimistes et liés à la (petite?) vie quotidienne. De quoi rêver-on aujourd'hui chez nos voisins du Sud? De maison, de voiture et de famille, comme dans les années cinquante? Peu. De valeurs traditionnelles, comme le patriotisme et la religion? Exceptionnellement. De changer le monde, comme dans les années soixante? Rarement. De défonce?

On s'y adonne parfois, sans en faire un plat. Non, on vit plutôt sa vie et sa vinaigrette, en se racontant le moins de salades possible. Une jeune productrice de musique d'Atlanta résume ainsi la situation: «L'Amérique ne promet rien. L'Amérique EST ce que vous vous promettez à vous-même.»

On rencontre, entre autres, des étudiants, un employé de chez Wendy's, un policier, un militaire, deux sœurs qui militent pour la paix et la justice dans le monde, une mas-seuse, un punk végétarien mais violent, un avocat, un cueilleur de champignons. Qu'on se rassure, ceux-ci ne sont même pas du type psylocibe, ils sont donc compatibles avec la pratique du surf des neiges dans l'après-Nagano. Dans sa forêt en Oregon, le jeune homme atteint des états méditatifs, non pas en ingérant les substances mais bien en les cherchant.

◆ ◆ ◆
La *Far Eastern Economic Review* consacre plusieurs articles au Fonds monétaire international. Le premier rapporte les critiques venant, non pas tant de la gauche, mais bien des hommes d'affaires et de la presse indonésienne, qui s'insurgent contre la perte de souveraineté nationale qui résultera selon eux d'un alignement sur les politiques du FMI. Un analyste occidental craint un backlash contre le Fonds et, par ricochet, contre les États-Unis qui sont perçus comme son maître, aussi bien en Indonésie qu'en Thaïlande et en Corée du Sud.

Un ressentiment que Pékin serait tenté d'exploiter, s'il en avait vraiment les moyens. La *Review* conclut en disant que l'état d'endettement des acteurs économiques de l'Asie du Sud-Est rend en fait le FMI incontournable. Dans les autres articles, les politiques du FMI sont disséquées dans le cadre d'entrevues à caractère technique avec des fonctionnaires de l'organisme et des analystes occidentaux.



REUTERS KEVIN LAMARQUE

À l'ouverture hier du sommet du G8 à Birmingham, plusieurs dizaines d'Indiens et de Britanniques ont manifesté contre les essais nucléaires de New Delhi, qui ont fait l'objet des discussions des sept pays les plus industrialisés du globe et de la Russie.

Essais nucléaires indiens

Le Pakistan ne répond plus

Les Américains tentent de dissuader Islamabad de faire exploser ses premiers engins atomiques

Le Pakistan n'a pas encore pris la décision «finale et irrévocable» de procéder à un essai nucléaire pour répondre à ceux effectués par l'Inde cette semaine. Les États-Unis ont agité la carotte et le bâton pour que le Pakistan se plie à leurs injonctions de ne pas procéder à un tel essai.

D'APRÈS REUTERS, AFP

Islamabad — Au moment où l'Inde affirmait être un État nucléaire capable de fabriquer une «grosse bombe», le secrétaire d'État américain adjoint Strobe Talbott tentait hier de persuader les autorités pakistanaises de ne pas répondre aux cinq explosions nucléaires indiennes en procédant à ses propres essais.

Le premier ministre indien Atal Bahari Vajpayee a déclaré hier dans une interview que l'Inde était devenue un État nucléaire capable de fabriquer une «grosse bombe», mais que cette arme ne serait jamais utilisée dans un but agressif. «Ce sont des temps difficiles», a déclaré Talbott aux journalistes après 90 minutes d'entretiens avec le ministre pakistanais des Affaires étrangères Gohar Ayub Khan, qui a ouvertement dénoncé la complicité des États-Unis dans les tests effectués par l'Inde cette semaine.

Le président Bill Clinton a envoyé Talbott, Karl Inderfurth, secrétaire d'État adjoint chargé de l'Asie du Sud, et quatre autres responsables pour tenter de dissuader le Pakistan de faire exploser ses premiers engins nucléaires.

Selon des responsables américains, le Pakistan pourrait procéder à une première explosion aujourd'hui.

Bill Clinton a abordé la question avec le président français Jacques Chirac hier au cours d'un déjeuner en marge du sommet des pays industrialisés de Birmingham.

«J'espère que nous pourrions convaincre le Pakistan de ne pas s'engager dans les essais (nucléaires). Nous allons travailler ensemble la menace nucléaire», a déclaré Bill Clinton

en réponse à la question d'un journaliste sur la menace créée par les essais nucléaires indiens. Il a souligné sa conviction qu'une «grande nation pouvait garantir sa sécurité sans utiliser l'arme nucléaire».

Les cinq essais auxquels a procédé l'Inde cette semaine ont provoqué un tollé international et ont notamment poussé les États-Unis et le Japon à imposer des sanctions économiques à l'Inde. La Grande-Bretagne a annoncé hier que des sanctions du même type ne devraient cependant pas être imposées par le groupe des huit nations les plus industrialisées.

«Il y aura des discussions en vue d'une ferme condamnation et d'autres mesures, mais nous n'envisageons pas un ensemble de sanctions, comme celui que les États-Unis ont adopté», a déclaré hier le porte-parole du premier ministre Tony Blair. Un avis partagé par Paris. Catherine Colonna, porte-parole de l'Elysée, a déclaré hier à Birmingham que la France n'avait pas l'impression que le sommet du G8 trouverait un consensus sur la prise de sanctions contre l'Inde.

«Ce n'est pas la voie qui nous semble la plus efficace pour parvenir à l'objectif de la communauté internationale», a-t-elle dit à l'issue du déjeuner entre Clinton et Chirac.

Cet objectif, a-t-elle précisé, est que «l'Inde rejoigne les pays qui ont signé le traité d'interdiction totale des essais nucléaires». Les autorités pakistanaises sont sous la pression des partis de l'opposition pour conduire un tel test, réclamé notamment par l'ancien premier ministre Benazir Bhutto et le principal parti intégriste musulman, le Jamaat-i-Islami. Hier, le chef d'un petit parti ultra-fondamentaliste a publié une «fatwa» (un édit) déclarant qu'un essai nucléaire était un «devoir» pour le Pakistan, selon le Coran et la sharia (les lois islamiques).

Le Maulana Akhtar Mohammadi, du Jamiat Alhe Hadith, a affirmé que le Coran enjoignait aux musulmans «de garder leurs forces et leurs chevaux prêts pour effrayer les ennemis d'Allah». L'Inde et le Pakistan, deux «frères» ennemis depuis la partition et l'indépendance de 1947, se sont déjà livrés trois guerres.

Milosevic et Rugova rompent la glace

Belgrade (AFP) — Le président yougoslave Slobodan Milosevic et le chef des Albanais du Kosovo, Ibrahim Rugova, ont rompu la glace en se parlant hier pour la première fois et en convenant d'entamer dans une semaine des pourparlers sur l'avenir de la province.

Deux délégations, serbe et albanaise, se réuniront une fois par semaine à partir de vendredi prochain, ont-ils annoncé après leur entrevue, fruit d'une mission de cinq jours effectuée dans la région par les émissaires américains Richard Holbrooke et Robert Gelbard.

«Ceci est un premier pas vers le règlement du problème du Kosovo», a

déclaré M. Rugova, détendu et souriant, faisant naître un espoir de déblocage d'une crise qui, depuis fin février, a fait plus de 160 morts dans cette province du sud de la Serbie peuplée à 90 % d'Albanais qui réclament l'indépendance.

L'entrevue, qui a duré une heure et demie au Palais présidentiel, s'est déroulée dans «une atmosphère de tolérance et de compréhension», a affirmé M. Rugova.

«Il semble qu'il y ait (de la part de M. Milosevic) une volonté d'avancer vers une solution politique pacifique», a-t-il poursuivi, notant que la rencontre avait permis «un dialogue sans conditions, chaque partie exposant ses opi-

nions». M. Milosevic a fait valoir, selon un communiqué officiel, que «c'est seulement par des moyens politiques, par un dialogue direct» que l'on pourra trouver «des solutions pacifiques, humaines, justes et durables aux problèmes du Kosovo».

«Ces solutions doivent se fonder sur l'égalité de tous les citoyens et de toutes les communautés nationales (vivant au Kosovo)», a-t-il dit.

«Un avenir commun, une vie dans des conditions d'égalité entre Serbes, Monténégrins, Albanais, Musulmans (non-albanais), Roms, Turcs et autres citoyens vivant au Kosovo, le respect mutuel et la tolérance sont dans l'intérêt de tous», a-t-il fait valoir.

Élections en Sibérie

Krasnoïarsk, trop petit pour Lebed

LIBÉRATION

Moscou — À la veille du premier tour, Alexandre Lebed avait paradé aux côtés d'Alain Delon, venu le soutenir à Krasnoïarsk. À la veille du second tour, son rival, le gouverneur sortant Valeri Zoubov, a accueilli la diva de la variété Alla Pougatcheva. Mais la star a bizarrement formulé son soutien.

Lebed «est un type formidable, a-t-elle expliqué, et je voterai pour lui à la présidentielle de l'an 2000. Mais Krasnoïarsk, c'est trop petit pour lui»...

Avec ses chassés-croisés de stars, l'élection demain du gouverneur de Krasnoïarsk est probablement le scrutin le plus médiatisé depuis la présidentielle de 1996. Il est vrai que l'enjeu est de taille. Si le général Lebed, grand favori après avoir recueilli 45 % des suffrages au premier tour, en sort vainqueur, il deviendra un prétendant sérieux à la succession de Boris Eltsine. S'il perd, il risque de ne pas s'en relever. Brutalement limogé en octobre 1996 de son poste de secrétaire du Conseil de Sécurité, l'ambitieux général

cherchait un tremplin pour rebondir. Une victoire à Krasnoïarsk le propulserait au Conseil de la Fédération, le Sé-



Alexandre Lebed

Mais l'ancien para, héros de la guerre d'Afghanistan, continue d'affirmer qu'il tient tous ces clans à distance et qu'il «n'est allé chercher personne». C'est que Lebed a construit son image autour de sa probité. Aux yeux de nombre de ses électeurs, il est l'homme providentiel qui,

La droite française se serre les coudes

Paris (AFP) — En déroute depuis un an, la droite française s'unit pour redevenir une solution crédible à la gauche au pouvoir avec la création surprise d'une confédération, «l'Alliance», de ses deux principales forces.

À la satisfaction affichée du président néogaulliste Jacques Chirac, le patron de son parti, le RPR, Philippe Séguin, et le chef de la nébuleuse libérale et centriste UDF, Philippe Léo-tard, ont annoncé jeudi ce mariage de raison pour septembre. La droite ne sait plus à quel saint se vouer depuis sa défaite aux législatives de juin 1997, à la suite de la dissolution précipitée de l'Assemblée nationale (chambre basse du Parlement) par le président Chirac qui a commis la une de ses plus grandes erreurs politiques.

Ecartelée, se divisant sur des questions-clés, comme l'Europe, en proie aux ambitions centrifuges, et surtout soumise à la pression du parti d'extrême droite, le Front national, la droite française était au bord de l'éclatement.

Un dirigeant de l'UDF, François Bayrou, avait déjà annoncé la création à l'été d'un nouveau pôle centriste, tandis qu'un autre, Alain Madelin, se prononçait pour la création d'un «grand rassemblement libéral», clairement à droite.

Déjà, un nouveau parti, «la Droite», avait été créé par le dissident et ancien ministre de la Défense Charles Millon, exclu de l'UDF pour avoir accepté les voix du FN en vue de se faire élire président du conseil (assemblée) régional en Rhône-Alpes (centre-est), une des plus importantes régions françaises.

La droite modérée s'est donc ressaisie, et fait un premier pas, selon la presse, vers un «parti unique» réclamé par ses électeurs en vue d'affronter les prochaines grandes échéances électorales (européennes, législatives et présidentielle) qui n'auront lieu qu'en 1999 et en 2002.

L'ancien premier ministre néogaulliste Edouard Balladur, qui militait jusqu'à présent en vain au sein du RPR pour ce projet, a déclaré que la nouvelle «Alliance» n'avait «pas le droit de décevoir les Français».

«Nous leur annonçons que nous avons compris le message et que nous repartons de l'avant. Nous n'avons pas droit à l'échec», a déclaré M. Balladur, qui fut le rival de M. Chirac à l'élection présidentielle de 1995. Dans la presse de droite, mais aussi de gauche, la nouvelle a été bien accueillie, avec cependant une interrogation sur le contenu de la nouvelle enveloppe, et un doute sur la capacité de l'opposition à surmonter ses querelles internes. Lyrique, l'éditorialiste du grand quotidien conservateur *Le Figaro*, Paul Guilbert, situe cette nouvelle «Arche d'Alliance», dans «de ciel réordonné de l'opposition».

Récusant toute «moquerie», l'éditorialiste du quotidien de gauche *Libération*, Jean-Michel Helvig, estime qu'il «s'agit de la première bonne idée de la droite», depuis la dissolution de l'Assemblée qui a contraint M. Chirac à une malaisée cohabitation avec le premier ministre socialiste Lionel Jospin. Le quotidien populaire *France-Soir* fait aussi remarquer que dans ce mariage de raison la «corbeille» reste encore «vide», tout en se demandant si «la fédération de deux formations en mauvais état est viable».

L'Alliance compte, selon MM. Seguin et Léo-tard, établir un programme de gouvernement commun, déterminer pour chaque élection la stratégie et choisir éventuellement des candidats communs, harmoniser l'action des groupes parlementaires et définir des actions locales communes.

EN BREF

Pakistanaï condamné

New York (AFP) — Abdoul Hakim Mourad, un Pakistanaï de 30 ans, a été condamné hier à la prison à vie plus 60 ans pour avoir participé en 1994-95 à un complot visant à poser des bombes dans des avions de ligne américains reliant l'Asie à la Californie. Le juge Kevin Duffy a réclamé que Mourad soit incarcéré à l'isolement, «en raison de son comportement hautement anti-social». Un autre Pakistanaï, Ramzi Youssef, 29 ans ans, a été condamné à 240 ans de prison en janvier pour avoir participé à ce complot et organisé l'attentat meurtrier contre le World Trade Center de New York le 26 février 1993. Mourad, Youssef et Wali Khan Amin Shah, âgé de 30 ans et de nationalité inconnue, avaient été reconnus coupables le 5 septembre 1996 d'avoir voulu faire exploser en vol 12 avions américains en 48 heures, ce qui aurait selon l'accusation causé 4000 morts. «Une fois de plus, un dangereux terroriste a reçu une punition sévère», a commenté le procureur fédéral de Manhattan, Mary Jo White.

Menaces de mort au Guatemala

Guatemala (AFP) — Depuis l'assassinat de l'archevêque auxiliaire Gerardi, le 26 avril — assassinat revendiqué par un groupe d'extrême-droite, Jaguar Justicier — le Guatemala perd connaissance d'une série de menaces de mort qui visent le plus souvent des proches de l'Eglise catholique. Cette dernière avait pris l'initiative de la reconstitution de la mémoire de 36 années de guerre civile sur lesquelles portait un rapport détaillé (jamais plus) qu'avait signé deux jours avant sa mort M^{re} Gerardi. Après des menaces adressées à l'archevêque de la capitale, par exemple, c'est au tour du curé de la paroisse *Christ notre Paix*, le père Pedro Notte, de recevoir des messages hostiles (il songe à retourner en Italie), sans oublier deux autres militants de l'Office des droits humains de l'archevêché. Des menaces ont aussi affecté des techniciens chargés de l'exhumation de certaines victimes de massacres.

É D I T O R I A L

La fin de Suharto?

Guy Taillefer

Enfin condamné, le régime indonésien du président Suharto? Jamais en 32 ans de dictature familiale pareille convergence des forces ne s'est alignée contre lui. Que ce vieux dictateur retors mérite d'être évincé ne fait pas le moindre doute. Sauf qu'aux crises, il a toujours survécu. Et qu'il est tout à fait plausible qu'il survive une fois de plus. Si l'armée le veut.

Monument d'endurance, le président Suharto, qui aura 77 ans le mois prochain, a construit sa tenace présidence sur une culture de division et de répression. Division des forces d'opposition, d'abord, mais division aussi de l'armée indonésienne, dont le dictateur a toujours habilement joué les factions les unes contre les autres. À cette culture de division il a joint, en l'absence d'institutions démocratiques, une légitimité fondée sur les performances économiques du pays. La recette a fait ses preuves.

La question est de savoir maintenant si cette recette peut encore lui être utile: le premier ingrédient de sa longévité peut encore tenir, malgré la conjonction historique des voix qui s'élèvent contre lui; le second ne tient plus du tout, il s'est dissous par la profonde crise financière qui a balayé l'Asie l'année dernière et qui a forcé l'adhésion du régime Suharto aux austères conditions de redressement imposées par le FMI et qui sont à l'origine des émeutes qui ont embrasé Jakarta.

Tout dépend, en fait, des leçons qu'en tireront les forces armées, dont le rôle pivot dans la société indonésienne fait en sorte qu'elles tiennent la clé de cette crise. Sans leur appui, le président Suharto ne pourrait pas survivre. La passivité des militaires face aux révoltes étudiantes qui se sont étendues cette semaine aux couches populaires dans la foulée de la hausse des prix du pétrole et de l'électricité a d'abord été interprétée comme un signe que leur solidarité avec le régime commençait à s'effriter. Mais l'impression est maintenant que l'armée a laissé pourrir à dessein la situation afin de vider la contestation de ses motivations sociales et politiques. Le drame, c'est que ce détournement de sens semble pour le moment opérer: les émeutes ont dégénéré en pillages meurtriers et en colère xénophobe contre la riche minorité chinoise du pays. C'est pour le gouvernement Suharto une stratégie éprouvée, qui consiste à laisser le chaos s'installer pour ensuite se présenter, en l'absence d'alternative à son régime — ou, devrait-on

plutôt dire, en l'absence d'une solution alternative organisée susceptible de recueillir l'appui de l'armée — comme le seul à pouvoir rétablir la situation.

Reste justement à voir si, cette fois-ci, une alternative viable au vieux général parviendra à se montrer le bout du nez. Que l'armée sorte en force et écrase les émeutiers, comme le commandement militaire de Jakarta en donnait hier le signal, cela ne mettra pas pour autant fin aux difficultés du président. Son départ n'est peut-être pas pour tout de suite, mais cela n'exclut pas que ses jours soient comptés. Au sein même de l'élite politique et financière du pays, la démission du président est de plus en plus souhaitée — quoique discrètement. Autour d'Amien Rais, l'un des principaux leaders de l'opposition, s'est constitué cette semaine un Conseil du peuple pour tenter d'organiser l'après-Suharto.

Le temps joue contre le président qui est d'autant moins au bout de ses peines que le plan de redressement imposé par le FMI est loin d'avoir fini de faire souffrir le peuple indonésien. Ce plan de sauvetage qui, sitôt signé cette semaine, a poussé des milliers de travailleurs à déclencher la grève pour protester contre les hausses de prix — que le président Suharto a allégé hier pour calmer le jeu — pourrait en quelque sorte constituer la planche de salut de l'opposition indonésienne.

Dans son infinie insensibilité sociale, le FMI estimait justement hier que le plan de redressement était «tout à fait approprié» et refusait d'envisager que ses politiques puissent être à la source des troubles qui ont fait plus de 300 morts en Indonésie depuis le début de la semaine. Dans leur indulgence infiniment intéressée, les chefs d'État et de gouvernement réunis ces jours-ci à Birmingham pour le sommet du G8 ont invité le président Suharto, sans se prononcer sur l'avenir de sa présidence, à «ouvrir le dialogue politique». Logique qu'ils soient aussi polis: ce président Suharto — avec lequel le premier ministre Jean Chrétien aurait pu faire l'économie d'une accolade lors de sa tournée asiatique de l'année dernière — reçoit le soutien actif, et dans certains cas militaire, de la plupart des pays représentés ce week-end à Birmingham.

L'armée

tient la clé

de la crise.

Répugnant

Lise Bissonnette

La crise d'hystérie qui s'accroît dans la région d'Ottawa à l'idée que David Levine, qui a le double tort d'être Québécois et «présupposé séparatiste», ait été nommé directeur du grand hôpital de la capitale canadienne était qualifiée jeudi de «déplorable mais explicable» par nul autre que le ministre canadien des Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion. Il «explique» la dérive de ses concitoyens par leur angoisse à la perspective de la sécession du Québec. Admirez le sous-entendu: M. Levine ne serait donc pas une victime mais bel et bien le fauteur de troubles, puisque ce sont ses opinions qui ont déclenché tout le mal.

«Explicable», la crise l'est certainement. L'opinion canadienne atteint en effet, à l'égard de la question nationale québécoise, un niveau de tension nerveuse égal à celui des pires années de francophobie, en ce siècle et au précédent. Cet accès de fièvre, alors que le souverainisme politique existe depuis des décennies et n'a jamais suscité autant de violence verbale, n'est pas un hasard. Il tient, directement, à la double stratégie dessinée pour le gouvernement canadien par nul autre que M. Dion. L'une manipule sciemment les émotions du public en faisant du sentiment d'appartenance au Canada, de son exhibition, de sa proclamation, du ralliement bruyant autour du drapeau canadien, un *sine qua non* de la citoyenneté; ainsi les «séparatistes» font-ils désormais figure d'en-

mis passionnels plutôt que de simples adversaires politiques. L'autre stratégie, à l'intention des élites, élabore et peaufine un cadre théorique suggérant l'illégalité de la sécession; ceux qui en promeuvent l'idée se mettent alors à ressembler à des hors-la-loi. Ainsi naît l'image du traître qui alimente aujourd'hui la rumeur publique de la capitale. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si ce volcan entre en éruption à Ottawa, laboratoire quotidien de ces manigances obsessives.

«Déplorable», la crise l'est certainement. Mais M. Dion la déplore si peu, malgré ce qu'il en dit, qu'il a décidé de l'exploiter à fond. Voyez, dit-il aux Québécois, ce qui vous attend si vous persistez dans vos mauvaises pensées. Ce sera laid, méchant, affreux. Autrement dit, il n'y aurait rien de scandaleux à vaincre l'opinion souverainiste par la menace et le chantage.

Voilà les profondes réflexions, répugnantes, d'un de nos gardiens les plus officiels de la Charte des droits et libertés d'un pays dont la Déclaration de Calgary prétend que sa «tolérance» est «sans pareille dans le monde». Le conseil d'administration de l'hôpital d'Ottawa et son corps médical ont certes sauvé l'honneur hier, en confirmant avec fermeté et dignité la nomination de M. Levine. Quant au conseil d'administration du Canada, son gouvernement, il a, par ses calculs déplorables et tristement explicables, trouvé le moyen d'absoudre la meute et de l'encourager à hurler.

L E T T R E S

Mauvais choix écologique

Félicitations à Richard Couture pour son texte dans *Le Devoir* du 6 mai. Je pense comme lui que le gouvernement fait un très mauvais choix écologique, économique et social en augmentant les «facilités» du transport routier au détriment du rail.

Guy Durand
Montréal, 6 mai 1998

La courbe dangereuse

Dès les premiers cahots, le candidat à la conduite du Québec, Jean Charest, a dérapé sur la route des dossiers québécois délicats dont ceux des communautés ethniques et de l'échéancier du déficit zéro.

Pourrait-on lui confier la direction du Québec dans la dangereuse courbe constitutionnelle qui nous ramènerait à Meech?

Sans un rapport de force avec le Canada anglais — et Jean Charest, promu par le fédéral, n'en aura aucun —, la seule négociation constitution-

nelle possible risque fort de n'être qu'une abdication ou l'acceptation béate que le Québec soit déclaré «unique», comme toutes les provinces.

Reste la formule des «petits pas» à la Jean Chrétien, les ententes à la pièce contrôlées par Ottawa, un pas de l'avant puis deux de l'arrière, comme avec les nations autochtones. Les Québécois sauraient-ils s'en satisfaire? Il faudra au candidat conducteur blond frisé Charest plus qu'un bon véhicule pour compléter avec succès la course qu'il a entreprise sans se retrouver rapidement hors piste.

Jean-Paul Paquette
Ville-Marie, 27 avril 1998

Les caisses sur la sellette

Quelle solution apporter au problème des caisses populaires, surtout sur la rive sud du Saint-Laurent, qui font payer 3 \$ de frais aux personnes, évidemment démunies, qui ont moins de 100 \$ par mois dans leur compte?

L'ACEF Rive-Sud a préparé un dos-

sier en béton à ce sujet. Les caisses ont répondu qu'elles doivent rencontrer les coûts particuliers que leur occasionne cette clientèle, qu'elles appellent les «faibles détenteurs». Mais le principe de l'utilisateur-payeur doit-il être appliqué sans discernement dans une coopérative?

La dernière, plus de la moitié des caisses concernées sur la rive sud ont réalisé des trop-perçus. Pourquoi ne pas utiliser ces trop-perçus pour abolir les frais de 3 \$?

En tant que sociétaire d'une caisse, je ne compte pas sur les ristournes éventuelles de ma coopérative d'épargne et de crédit pour boucler mes fins de mois. Pour moi, une ristourne, c'est un cadeau inattendu. Par contre, une personne assistée sociale qui n'a que 490 \$ par mois pour survivre a bien besoin de ses 3 \$.

Au lieu de référer cette question à son comité de marketing, la Fédération des caisses de Montréal et de l'Ouest du Québec serait bien inspirée de transmettre ce dossier à son comité d'éthique, si elle en a un.

Jacques Fournier
Montréal, le 30 avril 1998.



O P I N I O N

Charest ne passera pas dans le rôle du héros

JOHN F. CONWAY

Professeur de sociologie à l'Université de Regina et auteur de *Debts to Pay: A Fresh Approach in the Quebec Question* (Lorimer, 1997)

Il ne fait aucun doute que si les Canadiens anglais pouvaient élire le prochain premier ministre du Québec, Jean Charest l'emporterait haut la main. Hélas! Mis à part la population anglophone en baisse de Montréal, les Canadiens anglais ne pourront pas voter pour le candidat de leur choix. Entre-temps, ce qu'on appellera plus tard la «charestmanie» s'est emparée des Canadiens anglais. C'est un cirque politique étonnant. C'est également triste et navrant.

Une fois de plus, les Canadiens anglais s'illusionnent sur le «problème québécois» en pensant qu'il leur suffit de trouver un sauveur fédéraliste capable de tuer le dragon souverainiste. Tout à coup, la solution se dépeuple de toutes ses complexités et se réduit à quelques sondages au Québec qui suggèrent que Charest pourrait battre le premier ministre du Parti québécois, Lucien Bouchard, aux élections provinciales. Si cela devait se produire, rêve-t-on en couleurs, ce serait la fin de Bouchard, la fin de la crise; il n'y aurait pas de référendum, pas de séparation, pas de déclaration unilatérale d'indépendance.

Eh bien, ça ne se passera pas comme ça. D'abord, si Charest avait eu seulement une parcelle de l'habileté politique que lui prêtent les médias et les experts canadiens-anglais, il se serait déisté poliment. Son orgueil considérable l'a cependant emporté sur son sens des réalités et il nourrit maintenant des illusions de grandeur. Les Canadiens anglais ont peut-être raison, se dit-il, peut-être parviendra-t-il à battre Bouchard et à sauver le Canada.

Bouchard et les souverainistes, c'est-à-dire à la fois le Parti québécois et l'Action démocratique de Mario Dumont, vont faire une bouchée de Jean Charest. Examinons les faits froidement, à l'écart des trompettes des médias canadiens-anglais.

Premièrement, Charest est et a toujours été un poids léger en politique.

Le succès qu'il a remporté aux dernières élections fédérales est largement attribuable au traitement de faveur que lui ont réservé les médias en tant que ténor du camp fédéraliste au référendum de 1995. Après tout, on avait là un chef conservateur qui promettait à la fois de diminuer les impôts, de réduire le déficit et la dette, de renouveler les programmes sociaux, d'élargir le système de santé et de créer des emplois pour les jeunes.

Personne ne l'a pris vraiment au sérieux. Ni les médias ni ses adversaires n'ont passé au crible ses suggestions et sa rhétorique politique. Il ne s'en tirera pas à aussi bon compte aux prochaines élections québécoises.

Deuxièmement, Charest avait très peu de chances de remporter la course à la direction du Parti conservateur contre Kim Campbell. Il a fallu que Brian Mulroney intervienne personnellement et fasse appel assez basement à son ambition pour qu'il se jette dans la mêlée. Il a eu pour récompense la direction du Parti conservateur quand Campbell a fait fiasco. Il n'a jamais vraiment été mis à l'épreuve, à plus forte raison une fois couronné comme chef des libéraux du Québec.

Troisièmement, le bilan de Charest sous Mulroney va lui coller à la peau au Québec. En janvier 1990, il a démissionné en disgrâce comme ministre de la Jeunesse et du Sport pour s'être ingéré dans une procédure judiciaire.

Cet incident ne lui fera probablement pas beaucoup de tort au Québec. Ce qui revêt plus d'importance pour la politique québécoise, cependant, c'est le fait que Mulroney ait donné à Charest, en avril 1990, la chance de se racheter en le nommant président d'un comité spécial de la Chambre des communes chargé de sauver à la dernière minute l'Accord du lac Meech.

Les audiences du comité lui ont claqué dans les doigts en Saskatchewan lorsqu'il a été accusé d'avoir repoussé et harcelé les adversaires de l'Accord du lac Meech qui essayaient de témoigner devant le comité en public. Après que Charest eut déposé son rapport rédigé à la hâte le 16 mai, l'Accord du lac Meech s'est mis à s'effiloer pour de bon.

Charest proposait d'apporter à l'accord une série d'ajouts qui satisfaisaient peu de gens au Canada anglais, mais qui irritaient profondément les Québécois parce qu'ils avaient pour effet d'affaiblir la reconnaissance de la «société distincte». Ce jour-là, le premier ministre Robert Bourassa a rejeté catégoriquement les propositions. Lucien Bouchard, le protégé québécois de Mulroney, démissionnait du cabinet cinq jours plus tard et du caucus conservateur le lendemain.

À la fin de juin, huit députés conservateurs avaient démissionné à cause du compromis de Charest. Le Bloc québécois a été fondé le mois suivant.

Le rôle de Charest dans ces événements a largement été oublié, à son grand soulagement. Néanmoins, les faits parlent d'eux-mêmes. Il a l'honneur contestable d'avoir joué un rôle clé dans le déclenchement des événements qui ont conduit à l'émergence du Bloc québécois, le premier parti séparatiste québécois dans l'histoire canadienne à avoir réussi en politique fédérale.

En tant que chef des libéraux du Québec, Charest aura deux handicaps mortels. Encore plus que son prédécesseur, Daniel Johnson, il sera qualifié par les souverainistes de candidat du Canada anglais. C'est tellement proche de la vérité qu'il en pâlira énormément auprès de l'électorat québécois.

Et Bouchard reviendra constamment sur le rôle de Charest dans la «trahison» de mars, une «trahison» que même l'ancien premier ministre Robert Bourassa n'a pas pu avaler.

Les Canadiens anglais devraient être honnêtes avec eux-mêmes. Si Charest est un concurrent sérieux, c'est seulement parce qu'il n'y a aucun candidat d'une réelle envergure parmi les nationalistes mous/fédéralistes. Johnson a obtenu le poste pour la même raison: il a été nommé chef à la hâte à une réunion du comité exécutif parce que personne d'autre ne voulait la place.

Croire qu'un homme du calibre de Charest puisse, avec son bagage politique, battre Bouchard aux prochaines élections, c'est nous bercer d'illusions qui nous permettent de reporter une fois de plus notre rendez-vous avec le destin du Québec.

À P R O P O S

... de lecture et de technologie

Grâce aux innovations technologiques, l'écrit trouve de nouvelles fenêtres de diffusion et ces transformations rendent toujours plus exigeante la maîtrise des habiletés de lecture nécessaires pour l'accès à l'écrit électronique, de plus en plus essentiel à l'acquisition des connaissances. En 1996, dans l'ensemble des foyers québécois, 24,4 % disposent d'un micro-ordinateur à la maison, 12,1 % possèdent un lecteur de cédérom et 5,9 % ont accès à l'autoroute de l'information par Internet à leur domicile. Pour une majorité de foyers branchés à Internet, l'utilisateur principal de l'informatique à domicile consacre cinq

heures ou moins par semaine aux applications de l'infoute. Par contre, dans plus de 25 % des foyers branchés, l'utilisateur principal y consacre dix heures et plus. Le courrier électronique et le World Wide Web sont les applications disponibles sur Internet les plus utilisées au sein des ménages branchés, alors que pour l'ensemble des ménages informatisés, le traitement de texte est toujours le logiciel le plus présent.

État de situation de la lecture et du livre au Québec, ministère de la Culture et des Communications, 13 mars 1998.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, PIERRE CAYOUILLE, NORMAND THÉRIAULT

Rédacteurs en chef adjoints JEAN-ROBERT SANSAFON, ROLAND-YVES CARIGNAN

Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

Services techniques en entrepreneurship

Les jeunes sont-ils une priorité pour le gouvernement québécois?

STÉPHANE LECLERC
Président de l'Association
des Services d'aide aux jeunes
entrepreneurs du Québec



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Il y a un prix à payer pour l'utilisation de la cause des jeunes. Ce prix, c'est l'action dans le sens du discours véhiculé.

exclusivement dédié aux jeunes de 18-35 ans dans le cadre des CLD n'est pas de son initiative. Ce n'est qu'après de nombreuses représentations par notre association ainsi que par le ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie et son ministre que ce service jeunesse sera maintenu.

Pourquoi ce silence?

Le maintien d'un service jeunesse ne semble d'ailleurs pas faire l'unanimité dans son propre ministère puisque nous n'avons jamais eu confirmation par écrit du maintien de ce mandat jeunesse. Pour ma part, je considère que le service jeunesse, au fil de représentations et de rencontres, est entré par la porte arrière dans les CLD et qu'il est maintenant logé dans le placard. L'opposition entre le principe de décentralisation et la priorité nationale accordée aux jeunes place le ministre dans une position difficile, nous le comprenons. Cependant, prendre la décision de maintenir un service jeunesse dans les CLD sans informer officiellement ceux qui sont responsables de l'implantation de ces mêmes CLD nous apparaît contraire aux règles et laisse voir un jeu politique qui se fait encore une fois sur le dos des jeunes.

Nous rappelons également que nos revendications concernant la présence d'au moins un jeune dans

les conseils d'administration de CLD sont demeurées sans suite auprès du ministère de M. Chevrete. Il nous avait alors affirmé, en commission parlementaire, le 9 décembre 1997, qu'il ne fallait pas imposer de contraintes aux milieux locaux et que, par ailleurs, ceux qui sont conscients de l'importance des jeunes dans le développement régional feraient une place aux jeunes. Cette prise de position de la part du ministre dénotait alors la croyance légitime que les élites municipales laisseraient de l'espace pour permettre aux jeunes de s'exprimer. Nous avons alors pris ce pari avec le ministre. Aujourd'hui, nous sommes à même de constater notre naïveté. Les luttes de pouvoir au niveau local et l'absence politique des jeunes ont pour résultat de ne laisser que peu de place aux jeunes. La sous-représentativité des jeunes ou l'absence des jeunes dans les conseils d'administration de CLD est maintenant évidente. Dans le comté d'Autray, des rencontres interminables furent nécessaires pour convaincre les édiles municipaux de réserver un seul

poste pour les jeunes alors que dans le propre comté du ministre, le CLD ne compte aucun représentant des jeunes. Un peu partout au Québec, les combats sont acharnés pour réserver un poste aux jeunes à des conseils d'administration de 25 ou 30 administrateurs. Heureusement que le guide d'implantation demandait à ce que les jeunes soient représentés de façon significative.

La politique
jeunesse
devrait
bonifier
la prestation
des services
auprès des
entrepreneurs
de 18
à 35 ans

De façon générale, je constate que le discours gouvernemental actuel entend prioriser son intervention auprès des jeunes afin de leur donner des outils efficaces et concrets pour s'en sortir. Cette préoccupation s'est traduite en partie dans le dernier budget et pourrait également être soulignée dans une politique jeunesse qui serait en élaboration. Par contre, nous avons pu constater que le simple fait de s'assurer que les jeunes de partout au Québec puissent recevoir un service technique en entrepreneurship adapté à ses besoins n'est pas une tâche facile. Les jeunes sont-ils, pour le gouvernement actuel, une priorité nationale? J'estime que le gouvernement québécois doit

émettre des politiques jeunesse claires ou encore laisser au milieu le soin de trouver des solutions et espérer que cela sera fait. Selon moi, maîtriser d'une part un discours politique nettement favorable aux jeunes et, d'autre part, avoir de la difficulté à accepter de préserver dans une politique de ce même gouvernement des services de base aux jeunes entrepreneurs m'apparaît contradictoire.

Se servir des jeunes est assurément rentable au plan politique mais je crois qu'il y a un prix à payer pour l'utilisation de la cause jeune, et ce prix se traduit en action dans le sens du discours véhiculé. En ce sens, nous espérons que la politique jeunesse du gouvernement du Québec viendra confirmer et même bonifier la prestation des services d'entrepreneurs auprès des jeunes de 18-35 ans.

Je voudrais, par ma réponse, que le lecteur comprenne donc que la préservation d'un service technique adapté aux jeunes de 18-35 ans n'appartient pas entièrement au ministre Chevrete mais est plutôt le fruit des efforts de ministres et députés qui ont été sensibilisés et qui ont sensibilisé le ministre à l'importance de bien répondre aux besoins des jeunes entrepreneurs.

En citant directement les jeunes dans son exemple, c'est à ce genre de réponse que le ministre Chevrete s'est exposé.

Israël en fête

Bravo pour vos 50 ans...

Pouvons-nous avoir
une pensée pour
les vaincus?

HENRI COMTE
Contractuel de recherche
en communication et
président de Medianor inc.

En réponse à l'article du consul général d'Israël à Montréal, Daniel Gal, intitulé «Des articles négatifs sur Israël» (Le Devoir, 8 mai 1998), j'aimerais apporter les précisions suivantes. Mais d'emblée, j'exprimerai mon désaccord quant à la nature de la couverture de presse publiée par Le Devoir à l'endroit d'Israël. Tous les points de vue sont exprimés et rien ne sert de verser dans un réductionnisme com-

mode. Depuis bientôt 20 ans, je m'intéresse à l'Etat hébreu. En 1981, je fis un séjour dans le couloir de Gaza, la péninsule du Sinaï, la Cisjordanie, Israël et l'Egypte. Au moment où j'étais coopérant au Maroc, en 1979, et que Joe Clark décidait de déménager notre ambassade de Tel Aviv à Jérusalem, je vécus un réel «backlash» de la part des Marocains et surtout des professeurs palestiniens du lycée où j'enseignais. Habitué à la générosité des Maghrébins, cette attitude inhabituelle m'obligea à m'intéresser au Proche-Orient afin d'y voir plus clair. C'est ainsi que je me rendis sur place, travaillant même dans un kibboutz pour me familiariser davantage aux us et coutumes de ce nouveau pays.

A cette occasion, j'intervieai le maire palestinien de Naplouse, Basam Chakaa, qui avait perdu un peu plus tôt ses deux jambes dans un attentat à la voiture piégée. Je visitai le Golan occupé, la frontière libanaise, la Cisjordanie occupée, le Sinaï occupé et Gaza, où les Palestiniens de trois générations croussaient dans un camp au bord de la mer.

Où se trouve le terreau propice à une paix durable?

Soixante ans de sionisme

Dix-sept ans plus tard, c'est le cinquantième anniversaire de la création de l'Etat hébreu, aboutissement logique de 60 ans de sionisme et de lutte armée. Ces années d'étude de la question proche-orientale m'auront permis de comprendre le jeu des alliances dans cette région stratégique.

Cependant, malgré les réussites israéliennes dont parle le consul Gal, et même celles dont il ne parle pas, qui, à mon sens, sont encore plus importantes: la renaissance de l'hébreu et son statut de langue officielle, les techniques d'intégration des immigrants, l'apparition d'un homme (juif) nouveau au sens où l'entendait Marx, etc.

Eh bien, bravo pour les Israéliens! Bravo pour vos 50 ans! Mais pouvons-nous, comme le fait à juste titre Le Devoir, ainsi que d'autres médias, avoir également une pensée pour les vaincus, les opprimés, les dépossédés et les humiliés: les Palestiniens chrétiens, musulmans et druzes? Ceux qui sont encore victimes de la torture des forces de répression d'Etat; des assassinats commandés par le Mossad; des dynamitages massifs de maisons; ainsi que, pour les habitants de la région menacés par les bombes atomiques que possède Israël, le non-respect des résolutions des Nations unies et les frappes préventives et punitives de l'aviation de Tsahal.

Au début de l'Intifada, il y a dix ans, la politique officielle de l'armée israélienne demandait qu'on brise les os des lanceurs de pierres. Les reportages télévisés nous montrant ces gestes sont encore frais dans notre mémoire. Le blocage des territoires, l'utilisation de main-d'œuvre à bon marché palestinienne pour construire les infrastructures du pays, le détournement de l'eau et le maintien de la colonisation par le gouvernement ont créé un courant radical islamiste. Au maximalisme du Likoud ne pouvait qu'apparaître son pendant chez les dépossédés.

Il y a une quinzaine d'années, j'écrivais dans ces pages que «des milliers d'Arafat grandissent dans le ventre des Palestiniennes». (Le Devoir, 23 août 1982). A l'époque, cela semblait grave. Mais aujourd'hui, j'affirme que ce sont des milliers de jeunes moudjahiddines du Hamas qui grandissent. Les procédés dilatoires des faucons israéliens n'ont de cesse. Où se trouve dans ces conditions le terreau propice à une paix durable? Shalom Archav, «la paix maintenant», monsieur le consul!

Réplique à l'éditeur Marc-Aimé Guérin

La bibliothèque publique, pilier de la démocratie

Tous les Québécois n'ont pas les moyens d'acheter des livres

RÉGINE HORINSTEIN
Directrice générale de la
Corporation des bibliothèques
professionnelles du Québec

C'est après mûre réflexion que nous avons décidé de réagir aux propos provocateurs tenus par M. Guérin sur les bibliothèques publiques. Nous déplorons vivement ces déclarations selon lesquelles «les bibliothèques publiques ne servent à rien et qu'il faut les abattre»; nous nous consolons, toutefois, de savoir que ces propos sont ceux d'une minorité nostalgique d'un passé révolu. Cette prise de position, si minoritaire soit-elle, nous conforte dans l'idée qu'il faut encore et encore rappeler à la population les rôles essentiels que jouent les bibliothèques publiques dans notre société.

C'est la bibliothèque publique qui a permis et permet toujours à une large part de la population d'accéder au savoir, de se cultiver, de s'éduquer, de s'informer en consultant des documents ou tout simplement de se divertir en lisant, et ce, gratuitement. Combien d'individus, sans la bibliothèque, auraient accompli ce qu'ils

ont fait s'ils n'avaient pu obtenir l'information nécessaire à un projet, découvrir le monde des poètes, réussir à réintégrer le marché du travail ou même le milieu des études? Pensons simplement à la place qu'occupent dans l'univers de Michel Tremblay et dans sa carrière prolifique d'auteur et dramaturge les livres empruntés dans son enfance à la bibliothèque.

Mais cela est bien trivial comparativement à la «vraie lecture», pas l'utilitaire mais celle qui permet de s'élever de son quotidien, selon M. Guérin. Devons-nous rappeler encore, et ce, en marge du Sommet sur la politique de la lecture et du livre, que ce sont les personnes qui conseillent et orientent le lecteur dans ses choix, qui développent le goût de la lecture? Qui s'acquitte de cette tâche? Je vous le donne en mille: les bibliothécaires. Oui, ces «techniciens, informaticiens de demain et internautes» jouent aussi un rôle social bien important, celui de communiquer le plaisir de lire, qui

permet de découvrir le monde et les auteurs tout en apprenant au gré des connaissances à développer un sens critique et une vie intérieure. Mais cela ne peut être le cas de chacun, encore faut-il qu'une population dont 19 % a des capacités de lecture insuffisantes, avant d'être critique, puisse lire et fonctionner dans cette société du savoir dont on nous parle tant.

Les propos
de Marc-
Aimé Guérin
sont ceux
d'une
minorité
nostalgique
d'un passé
révolu

Dans cette perspective, parler de bibliothèque familiale, c'est faire fi d'une part non négligeable de la société qui en est encore aux balbutiements en matière de lecture et a grand besoin d'être encouragée à la découvrir. Ajoutons aussi qu'un grand nombre de Québécois ne peuvent se permettre d'acheter des livres, faute de revenus suffisants, mais ceux-là n'intéressent pas M. Guérin, qui prône le commerce. Heureusement que les bibliothèques sont là pour eux!

Le sommet sur le projet de politique de la lecture et du livre, présidé par le premier ministre, a su re-

connaitre l'importance de la sensibilisation à la lecture en octroyant des sommes dédiées à ce volet important. Ce n'est pas une mince tâche que de former des adultes à la lecture de base, mais c'est le premier pas pour les affranchir du joug de l'ignorance et leur permettre, eux aussi, de participer à l'élaboration de la société. De même, il y a un défi à élargir le cercle des lecteurs de 30 % actuellement pour les bibliothèques publiques. Ce sont des tâches auxquelles les bibliothécaires, avec l'ensemble du milieu concerné, s'attendent de front. Ce rôle social et cette responsabilité du bibliothécaire ne peuvent pas être ignorés.

Le plaisir de découvrir

Quant à opposer technologie et responsabilité sociale, il nous semble vain de le faire; les professionnels d'aujourd'hui combinent à la fois l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour permettre d'élargir le champ d'information accessible au plus grand nombre d'individus et en leur ouvrant une porte sur le monde, mais en même temps, ils continuent de prodiguer conseils et suggestions en matière de

lecture face à un lecteur indécis dont ils prennent la peine de découvrir les champs d'intérêt. La force de la bibliothèque réside justement dans sa fonctionnalité multiple: permettre d'avoir le plaisir de découvrir de nouvelles lectures tout autant que de trouver l'information essentielle à l'obtention d'un emploi, aider un nouvel arrivant à s'intégrer à la société d'accueil, etc. est-ce négligeable?

Parlons d'édition locale: les bibliothèques publiques achètent des ouvrages québécois selon des pourcentages qui varient d'une localité à l'autre, mais au-delà d'un effort qui pourrait être consenti à l'élargissement de cette portion de leurs collections, il faut aussi admettre que les lecteurs doivent être sensibilisés aux auteurs québécois, et cette sensibilisation incombe à tous: auteurs, éditeurs, libraires et bibliothécaires. Il s'agit d'un travail qui doit être orchestré conjointement et nul doute qu'à la suite du Sommet sur la politique de la lecture et du livre, le milieu du livre et des bibliothèques conjointement avec le milieu pour l'alphabétisation vont travailler de pair. Il ne peut en être autrement, le milieu au Québec est trop petit pour être divisé.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Jean Chartier (régions), Paule des Rivières (éducation), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Kathleen Lévesque (actualités politiques municipales), Caroline Montpetit, Brian Myles (politique municipale), Isabelle Paré (santé), Jean Pichette (justice), Clément Trudel (relations de travail), Serge Truffaut (questions urbaines); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Ducloux et Christine Dumay (relucteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies); à l'information culturelle: Michel Belair (responsable), Stéphane Baillargeon (arts visuels et théâtre), Paul Cauchon (médias), Marie-Andrée Chouinard (titres et politiques culturelles), Louise Leduc (musique), Jean-Pierre Legault, Odile Tremblay (ci-relecteurs); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Dutrisac, Benoît Munger, François Normand, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (adjoint au directeur de l'information), Guy Taillefer (éditorialiste), Claude Lévesque; à l'information politique: Pierre O'Neill, Manon Cornélius (correspondante parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Carole Dallaire (avis d'actions); Judith Lachapelle, Marie-Claude Petit (commis). LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PRODUCTION Jocelyn Arsenault (directeur des approvisionnements, distribution et production), Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bédard, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Christian Vien, Olivier Zuida. SERVICE À LA CLIENTÈLE: Johanne Brien (responsable), Evelyn Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. L'ADMINISTRATION Nicole Carniel (responsable des services comptables), Jeanne-Arc Houde (secrétaire à la direction), Céline Furoy, Patrick Inkel (contrôleur), Ghislaine Lallier, Danielle Nantel (secrétaire administrative), Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

• LE DEVOIR •

ACTUALITÉS

La doyenne des fans



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

LES PARTISANS du Canadien ont eu bien du mal à digérer l'élimination rapide de leurs favoris aux mains des Sabres de Buffalo. Vêtue de son peignoir officiel que lui a donné Ronald Corey, Mme Alice Saindon, 100 ans, ne cachait pas sa peine, jeudi soir. Elle continuera cependant d'encourager ses Glorieux, tout en regrettant l'époque des Maurice Richard et Guy Lafleur, ses préférés.

SUHARTO

SUITE DE LA PAGE 1

à Jakarta a aussi ordonné l'évacuation de la majorité de son personnel.

Au sommet du G8 (les sept pays les plus riches et la Russie), les dirigeants occidentaux ont fait part de leur inquiétude. Bill Clinton et Jacques Chirac ont souhaité que l'Indonésie accélère ses réformes économiques et souligné la nécessité de «réformes politiques» dans ce pays. De son côté, Tony Blair a fait part de son «extrême préoccupation».

Comment inviter le président Suharto à céder sa place sans pour autant donner l'impression que le G8 s'ingère dans les affaires intérieures de l'Indonésie? Ces «réformes politiques» passent-elles par le départ de Suharto? «Nous voulons une solution pacifique [...]. A lui [Suharto] de prendre les initiatives qu'il jugera nécessaires», devait déclarer Jacques Chirac. Pour Bill Clinton: «Les questions internes ne sont pas de la compétence du G8 mais de l'Indonésie elle-même.»

Commentaire d'un des membres de la délégation française: «Parler de la nécessité de «réformes politiques» est déjà beaucoup. On ne peut pas aller plus loin.» Pour lui, le maintien de Suharto conduirait à une catastrophe sans précédent dans ce pays musulman de 200 millions d'habitants.

La situation en Indonésie (mais aussi l'affaire des essais nucléaires indiens et le Proche-Orient) devait être hier soir au centre des discussions des Huit, qui dinaient ensemble au Birmingham Museum. Les trois sujets ont bousculé l'ordre du jour très consensuel (turbulences financières, criminalité informatique, emploi...) qu'avait imaginé l'hôte, Tony Blair, pour son sommet «nouvelle formule».

Le gouvernement américain a affrété des avions pour rapatrier ses ressortissants n'ayant pas réussi à trouver des places sur les vols commerciaux au départ de l'Indonésie.

Les candidats au départ devaient se rendre au cours de la nuit dernière à trois points de rencontre préétablis, munis d'un seul sac par personne. De là, ils devaient être transportés à l'aéroport avant de monter à bord de deux avions nolisés en direction de Singapour et de Bangkok.

«La situation est très risquée actuellement. Ni nous ni les autorités indonésiennes ne pouvons assurer la sécurité des citoyens américains», a expliqué Stanley Roth, chargé de l'Indonésie au département d'Etat. Au Parlement, le général Wiranto, le numéro deux du pays, a expliqué que la situation pouvait être maîtrisée sans recours excessif à la force.

 **S.V.P. Assurez-vous que ce papier journal soit recyclé.**

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier électronique redaction@ledevoir.com
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le *Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le *Devoir*. Le *Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 960, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

L'empire des sens

Sainte-Adèle accueille la Fête des arts gourmands

Bouquet des vins, parfums des fromages, richesses des soupes, finesse des caviars et noblesse des lettres et de l'esprit... C'est de pure volupté que se nourrit la Fête des arts gourmands, qui débutait hier à Sainte-Adèle. Les fins esprits et les bouches les plus délicates, de France et d'ici, y échangeaient déjà hier, pour leur plus grand plaisir, des recettes mémorables et des mots brillants.

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

Manger peut être pure fonction ou déploiement de joie et de sensualité. À la Fête des arts gourmands, les romanciers épiciens, chefs cuisiniers réputés, sommeliers, critiques gastronomiques et philosophes hédonistes conviés à cette fête ont choisi la deuxième voie. Ils savent trouver dans la courbe d'une pomme de terre, dans le bouquet d'un vin ou le fumet d'une soupe les plus belles raisons d'exister.

Aux tables rondes qui porteront tant sur le sens de la gastronomie, sur ses manifestations littéraires que sur l'art de bien manger, on s'interrogera sur l'apport de la cuisine internationale à notre culture. «Perd-on son identité à force de manger de la cuisine étrangère?», se demande Jean Fugère, qui animera ces rencontres jusqu'à dimanche à Sainte-Adèle.

Aux ateliers, on découvrira les secrets du porto ou du champagne. Au Salon, on notera la recette de soupe aux pois de Saint-Germain du frère Victor-Antoine d'Avila Latourrette ou on consultera des ouvrages sur les vertus thérapeutiques du champagne et du chocolat.

Puisque notre destin est tragique et que nous devons tous mourir, souligne Michel Onfray, philosophe hédoniste invité à la fête et auteur du livre *La Raison gourmande*, autant savourer de notre mieux la vie qui passe sur nos papilles gustatives et sous notre nez. «L'éducation au goût, dit-il, nécessite une présence au monde. C'est l'attention particulière que l'on donne au goût d'une eau, qu'elle provienne d'une bouteille ou d'une cannette, comme à un regard ou à l'inflexion d'une voix.»

Jean-Luc Hennig, auteur du *Dictionnaire littéraire et érotique des fruits et légumes*, venu à Sainte-Adèle pour discuter gastronomie, a bien saisi l'importance de redonner à l'ail, aux ananas et aux épinards la dignité qui leur revient.

S'attardant à l'histoire, à l'étymologie, à la symbolique comme à la forme physique d'un fruit ou d'un légume, il découvre finalement sa connotation érotique.

«L'ananas n'a pas seulement la nostalgie au fond des yeux, il a aussi le naturel céleste, écrit-il dans son dictionnaire. On raconte que dans l'archipel Gilbert, en Micronésie, les filles qui désiraient rester vierges se frottaient le corps avec de la pulpe d'ananas.»

Du chou-fleur, Jean-Luc Hennig a découvert qu'il était l'un des mets préférés de Louis XV et que l'on doit à la du Barry, dernière maîtresse de ce dernier, la façon de les apprêter à la sauce Mornay. Dans la peinture italienne, les cerises symbolisent le sang de la passion du Christ. Quant au champignon, il est l'incarnation du diable et du mal.

Citant Maurice Genevois dans *Forêt voisine*, Hennig écrit, au sujet des champignons: «Il faut les toucher de la main pour sentir leur élasticité vivante et la douceur de leur chair nue, les meurtrir pour respirer leur arôme puissant et fin, où le sous-bois tout entier est enclos.»

Dans le sous-sol du chapiteau de la fête, des producteurs alimentaires québécois exposent leurs trésors. Claud Desrochers, de Ferme-Neuve, nous y fait déguster l'hydromel, cette liqueur de miel mêlée d'eau et de levure. D'abord fermenté dans des cuves en acier inoxydable, l'hydromel passe de six à vingt-quatre mois dans des fûts de chêne neuf qui fourniront à la liqueur les tanins, l'arôme et la complexité recherchés.

«Le tanin donne ce goût âpre aux cerises sauvages», dit M. Desrochers. On en trouve dans le raisin, mais on n'en trouve pas dans le miel. Les représentants de la Gourmestrie présentent leur gâteau aux fruits, entièrement fait avec des produits de la région. En gastronomie comme ailleurs, on voit présentement se dessiner deux pôles, constate Jean Fugère: la mondialisation et la régionalisation. M. Fugère se promet de parler du rapport étroit qui attache la nourriture et la mère. «Au cours de l'y a tellement plus que manger dans les plaisirs de la table, il y a tous ces plaisirs liés à la parole. Je suis content d'être ici parce que j'ai très rarement l'occasion d'en discuter», dit-il, faisant référence à l'ouvrage *Rituals of Dinner*, de Margaret Visser, qui fait état des arts de la table et qui aborde notamment le tabou du cannibalisme. On y présente, explique-t-il, notamment les ustensiles comme des armes potentiellement dangereuses, qu'il faut savoir maîtriser.

Les tables rondes porteront aussi sur le métier de chef, la nourriture et l'identité et les mots qui entourent la dégustation du vin. M. Fugère tiendra un café littéraire à la Fête des arts gourmands.

Hépatite C: l'opposition veut la peau d'Allan Rock

DENNIS BUECKERT
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le débat sur l'indemnisation des victimes de l'hépatite C a donné lieu, hier, à certains débordements, le ministre de la Santé, Allan Rock, qualifiant même de «chasseur d'ambulance» la critique réformiste en matière de santé, Grant Hill.

Les nerfs étaient à fleur de peau à l'issue de la rencontre, la veille, des ministres de la Santé, qui n'ont pas réussi à s'entendre, pas plus qu'à soutenir un engagement d'Ottawa à indemniser les victimes infectées avant 1986.

M. Hill, qui talonne sans relâche Allan Rock aux Communes depuis deux mois, a dit que les victimes suivraient les députés libéraux dans leurs moindres déplacements au cours du congrès estival. «Ils assisteront à tous les défilés, à toutes les inaugurations, toutes les célébrations. Les pancartes des victimes de l'hépatite C seront là», a soutenu M. Hill. Ils ne lâcheront pas. L'opposition n'abandonnera pas tant que les victimes de l'hépatite C n'auront pas obtenu une indemnisation juste et honnête. Quand y auront-ils droit? «Si auparavant l'on ne pouvait pas vraiment savoir qui

était cet homme, nous pouvons le voir aujourd'hui, a violemment répliqué le ministre Rock, en abandonnant sa réserve habituelle. Il est le chasseur d'ambulance de la politique canadienne. Il fait pitié à voir. Alors que les ministres tentaient hier [jeudi] de trouver une solution, cet homme pavanait dans le foyer devant les caméras en compagnie des victimes. M. le président, il nous fait honte, il abaisse le niveau du débat.»

Le sort des victimes de l'hépatite C a dominé les travaux des Communes depuis l'annonce par les ministres de la Santé, en mars dernier, d'un programme d'indemnisation de 1,1 milliard pour les victimes infectées à la suite d'une transfusion de sang contaminé entre 1986 et 1990.

Les groupes de défense des victimes soutiennent que des milliers de personnes infectées avant 1986 et après 1990 ont droit à une indemnisation et ont lancé une vaste offensive à laquelle se sont ralliés les partis d'opposition.

Les réformistes ont été particulièrement agressifs, dépeignant le premier ministre comme un politicien entêté, sans compassion, mesquin et cruel, et qualifiant le ministre Allan Rock d'«avocat au cœur de pierre».

L'AMÉRIQUE

Terry Gilliam sème le dégoût sur la Croisette

SUITE DE LA PAGE 1

constate d'une année à l'autre, tout le monde est très poli avec les Américains, même quand les critiques ont détesté le film (réservant les huées aux cinéastes nationaux qui ont eu le malheur de déplaire). Les équipes hollywoodiennes tombent de haut, le lendemain, quand les journaux se déchangent. Johnny Depp, l'interprète principal du film de Gilliam, en sait quelque chose. L'an dernier, son premier long métrage, *The Brave*, goûtait au vitriol coulant des plumes assassines. Il n'a pas oublié, déclare qu'il fut ici vicieusement violé, utilise même les termes «enculé par la critique» et affirme avoir ensuite dû soigner son derrière endolori durant plusieurs mois. Et de servir un œil noir à l'assistante.

Il ferait mieux de garder son œil noir pour demain, et le Terry Gilliam goguenard qui nous faisait face avec son chapeau de cow-boy tout autant. Car disons-le de but en blanc: *Fear And Loathing In Las Vegas* a plongé à peu près tout le monde sur la Croisette dans le plus profond dégoût. Un éreintement général est à prévoir. Précisons que le film est adapté du roman-culte de Hunter S. Thompson, qu'il a pour cadre l'Amérique du début des années 70 et qu'il consiste en un délire psychédélique d'un journaliste (Depp) et de son avocat (Benicio del Toro) tâtant de toutes les drogues imaginables (dont certaines fictives) dans une décapotable rouge, des chambres d'hôtel et des casinos de Las Vegas. Côté technique, rien à dire. Toutes les métamorphoses perçues à travers des regards hallucinés grouillent et gigotent dans l'anamorphisme des grands angulaires, les monstres et le kitsch absolu d'une Amérique de pacotille avec décors délirants et effets spéciaux à la pelle.

Quant à Johnny Depp, méconnaissable avec sa tête chauve, et Benicio del Toro, engraisé et enlaidi pour la circonstance, ils font des drogues à moitié fous criants de vérité. Là s'arrêtent les vertus de ce film brie-à-brac dépourvu de la moindre ossature, ajoutant les délires aux délires dans le désordre total. Les héros vomissent et hallucinent d'une scène à l'autre sans faire évoluer un scénario qui se mord la queue jusqu'à s'avaler lui-même dans un borborygme sans nom. Le film est comme une sorte de mauvais voyage d'acide qui dure deux heures sans antidote (à moins de sortir de la salle, ce que plusieurs journalistes ont fait).

Terry Gilliam savait qu'il s'attaquait, avec ses coscénaristes, à un roman réputé inadaptable; il avoue avoir souffert en sacrifiant tant de passages. Il dit avoir voulu trans-

mettre cette idée d'une Amérique en perte d'optimisme, au bord d'un gouffre qui se profile à l'horizon de la décennie, mais encore emportée par ses excès. À ceux qui lui reprochent de faire un film pro-droge en ces temps où les grandes défonces ont désormais mauvaise presse, il répond: «Quelle hypocrisie! Nous sommes collectivement dépendants des drogues, du Prozac, du Ritalin, maintenant du Viagra qui fait voir la vie en bleu. Tout est dangereux, la drogue, la vie...»

La drogue inspire les cinéastes

La drogue semble le grand sujet de l'heure cette année en compétition. On avait eu droit la veille à *La Vendeuse de roses*, le film colombien où la colle et la coke n'en finissent plus de s'inhaler. Hier, après Gilliam, l'Écossais Ken Loach s'attaquait à son tour au sujet, mais avec un traitement et un propos aux antipodes de *Fear And Loathing In Las Vegas*. Habitué de Cannes où il fut souvent primé, notamment pour *Raining Stones* et *Hidden Agenda*, ce très grand réalisateur, avec un cinéma toujours à la limite du documentaire, privilégiant la vie des gens modestes, paumés, asservis, est un des piliers de la renaissance du cinéma britannique. Son *My Name Is Joe* (seul film ovationné à Cannes jusqu'ici) est une merveille de réalisme, de naturel et de désespoir, avec cette caméra qui s'efface devant les acteurs, assiste humblement son propos et lui donne toute sa force. Voici le Glasgow des bas quartiers ravagés par le chômage, l'alcoolisme, la drogue, la tyrannie de la petite pègre. Le héros Joe (remarquable Peter Mullan), un ex-alcoolique, est l'entraîneur d'une équipe minable de football. Autour de lui, l'espoir d'un nouvel amour, mais aussi les amis prisonniers de la seringue et des dettes de drogue, sur qui l'état se referme. On ne peut que s'incliner devant cette brillante réalisation épurée, cette direction d'acteurs de haut vol. Il est rare de voir s'exprimer à Cannes un authentique cinéaste engagé qui se préoccupe du malheur d'autrui. Ken Loach est celui-là, lui qui voit dans le chômage la source de toute cette violence sociale et de ces excès de drogue qui font à ses yeux l'affaire du gouvernement, gardant le peuple tranquille en le laissant se défoncer. Pour lui, le véritable grand anniversaire de Cannes ne s'est pas déroulé l'année dernière, lors des festivités du demi-siècle, mais cette fois-ci, pour les 30 ans de Mai 68, qui avait embrasé la Croisette autant que Paris. «Souvenez-vous de Mai 68, dit-il aujourd'hui. Soyez réalistes. Demandez l'impossible.»

SINATRA

«Il était le Mozart de la musique populaire», dit Pavarotti

SUITE DE LA PAGE 1

louangé le plus grand *goodfella* des *goodfellas*, son «idole» entre les idoles: «Les mots ne peuvent exprimer ma tristesse.» De Kosice en Slovaquie, le ténor Luciano Pavarotti (qui tîta *My Way* avec Sinatra sur l'un de ses deux albums-testaments de duos des années 90), l'a qualifié de «Mozart de la musique populaire». Mais c'est surtout Hoboken, New Jersey, banlieue col bleu de New York, en sandwich entre les tunnels Holland et Lincoln, ville natale du baseball et du fils du boxeur-capitaine de pompiers Anthony Martin Sinatra et de la sage-femme Dolly Gavarente, qui encaisse le plus viscéralement le coup. L'épicentre, assurément, se trouve au Leo's Grandevous Restaurant, détenteur jusqu'au début des années 90 du seul juke-box au monde presque entièrement dédié au répertoire de Frank Sinatra.

Depuis l'ouverture en 1939, à peine deux ans après les humbles débuts du maigrelet vocaliste au Rustic Cabin, minuscule *roadhouse* de la route 9W près d'Alpine, New Jersey, à peu près jamais une autre voix que *The Voice* ne retentit chez Leo DiTerlizzi. Pas loin de soixante ans des plus grands refrains populaires du siècle s'accumèrent ainsi dans la rutilante boîte à musique: les premiers enregistrements sur étiquette Brunswick avec l'orchestre de Harry James (*From The Bottom Of My Heart, All Or Nothing At All*), puis les titres du temps des hystériques *bobbysoxers* au Paramount de Times Square avec l'orchestre de Tommy Dorsey (*Without A Song, I'll Never Smile Again*), puis les classiques de la période Columbia (*Nancy, Dream*), et surtout de la fabuleuse décennie easy swing chez Capitol (*I Get A Kick Out Of You, All Of Me, You Make Me Feel So Young, I've Got You Under My Skin, I've Got A Crush On You, Night And Day*, parmi tant d'autres), sans oublier les derniers hourrahs de l'après-cinquantaine sur sa propre étiquette Reprise (l'ultime *slow Strangers In The Night*, le duo *Somethin' Stupid* avec sa fille Nancy, les épiques réappropriations de *My Way*, version anglaise du *Comme d'habitude* de Claude François, et du thème de *New York, New York*). Je vous entends fredonner d'ici. «And now, the end is near and so I face the final curtain...»

Mafia? Quelle mafia?

Si Hoboken se souvient et s'émeut aujourd'hui, Frank, lui, ne toisa plus le rétroviseur une fois sorti du 415, Monroe St.: jamais il ne revint au bercail, sinon pour la forme, en compagnie du président Ronald Reagan dans les années 80. Alors qu'il existe un Frank Sinatra Drive en Californie, un Frank Sinatra Fountain au Caesar's Palace de Vegas, un Sinatra Family Children Unit For The Terminaly III à Seattle et même un Frank Sinatra International Student Centre à l'université hébraïque d'Israël, aucune plaque n'orne son premier domicile au cœur du quartier italo, et pour cause: la bâtisse de briques brunes a flambé depuis une mèche. Non, méchants médisants, ce n'est pas le résultat d'une commande de Frank à ses soi-disant p'tits copains de la mafia. Mafia? Quelle mafia? Vous n'allez quand même pas subodorer que la présence de Sam Giancana, l'homme aux quatorze alias, successeur d'Al Capone, à la table d'honneur d'O'! *Blue Eyes* tous les soirs au Sands, signifiait quelque pacte de protection interlope? Monsieur Sam aimait entendre chanter monsieur Sinatra, c'est tout. Comme nous. C'est l'irascible comique Don Rickles, seul homme à se moquer impunément des affiliactions de Sinatra («Hey, Frank, I'll make you comfortable, lui lançait-il en imitant le son d'une mitraille: tacatacatac!», qui vous le dirait: c'était rien que des blagues pour rire en s'amusant. Rien que pour faire peur aux jeunes gens impressionnables, tel Bono, chanteur de U2: «Les chanteurs de rock sont des durs, mais ce mec-là est un vrai caïd...»

Un style débonnaire

De toutes façons, c'est là une simple note de bas de page de la légende, pas plus significative que l'enlèvement de Frank Jr. au début des années 60, les mariages avec Nancy Barbato, Ava Gardner, Mia Farrow et Barbara Marx, l'aventure avec Marilyn Monroe et la terrible fois où Frank chopa un rhume carabiné à la veille d'enregistrer l'émission spéciale de ses cinquante ans pour le réseau CBS (brillamment relatée par l'écrivain Gay Talese dans un fameux article d'*Esquire* intitulé «Frank Sinatra Has A Cold», à lire dans *Smiling Through The Apocalypse: Esquire's History Of The Sixties*): ce qui compte, c'est le style débonnaire de Sinatra, le pardessus nonchalamment traîné sur l'épaule, le chapeau relevé (comme dans la chanson *The Way You Wear Your Hat*), la cravate élégamment relâchée, le timbre sûr, le regard rayons X, l'attitude irrédigiblement gagnante, la volonté irréprouvable de tout vivre intensément. «I'm for anything that gets you through the night, expliquait-il en 1965, be it a prayer or a bottle of Jack Daniels.» Bref, la manière. Sa manière. His way.

Ce qui compte, ce qui reste, c'est l'œuvre. Au contraire d'Elvis, tout aura réussi à Sinatra, y compris la carrière cinématographique, jalonnée de comédies musicales à succès (*Anchors Aweigh, On The Town, High Society*) et de remarquable études psychologiques plébiscitées par la critique (surtout *The Man With The Golden Arm*, terrifiante histoire de junkie, et le film-culte *The Manchurian Candidate*), couronnée par deux oscars, le premier pour son rôle de soutien dans *From Here To Eternity* (1953), le second pour sa participation au documentaire *The House I Live In* (1945), un plaidoyer antipréjugés. Il reste aussi les disques et les émissions de télé, et d'abord cette voix, ce phrasé allongé, cet art de la respiration contrôlée («lots of deep breaths, that's my trademark», résumait-il à l'interviewer-vette Larry King en 1988), ce confortable swing qui lui valait l'admiration et la collaboration des meilleurs chefs d'orchestre, de Count Basie à Nelson Riddle.

Difficile de regretter qu'une vie aussi formidablement remplie se soit achevée, fût-ce par une crise cardiaque (à la salle des urgences de la clinique Cedars-Sinai, faut-il préciser) après un an de fausses alertes. Le deuil de sa femme Barbara, ses enfants Frank Jr., Tina, Robert, Nancy et ses deux petites-filles n'en sera pas amoindri, ni la peine de ses millions de fans, mais il y a au moins un motif de réjouissance: deux films seront bientôt consacrés aux folles nuits végassiennes du Rat Pack. Ray Liotta incarnera Frank dans l'un, et Martin Scorsese dirigera l'autre. *Start spreadin' the news*: Frank, Dean et Sammy n'ont pas fini de s'amuser.

